



Direction Régionale  
des affaires culturelles  
de Bretagne

Service Territorial  
de l'Architecture et  
du Patrimoine  
du Morbihan

Département du MORBIHAN

# Commune de LA ROCHE-BERNARD



Aire de mise en Valeur  
de l'Architecture et du Patrimoine

## DIAGNOSTIC Annexe au rapport de présentation

NOVEMBRE 2015



211, bd Auguste Peneau  
44300 NANTES  
Tél : 02.40.50.54.54

*Claudie  
Herbaut*  
Historienne du Patrimoine

15, route de Moréac  
56610 ARRADON  
Tél : 06.64.84.35.31



2, rue du Château de l'Eraudière  
- CS 30661  
44306 NANTES Cedex 3  
Tél : 02.40.76.56.56



# SOMMAIRE

---

## **PRÉAMBULE**

<i>La ville et le paysage il y a un siècle</i> .....	5
--	---

## **LES GRANDES ÉTAPES DE L'ÉVOLUTION DE LA VILLE**

<i>Rappel historique</i> .....	6
<i>La ville vers 1544</i> .....	7
<i>La ville vers 1835</i> .....	8
<i>La ville vers 1880</i> .....	10
<i>La ville vers 1930</i> .....	13
<i>Évolution récente 1950 - 2014</i> .....	15

## **LE PATRIMOINE URBAIN**

<i>Superposition du cadastre actuel et de celui de 1935</i> .....	18
<i>Les places</i>	
1 - <i>Place du Bouffay</i> .....	20
2 - <i>Place du Marchix (anciennement rue Basse-Notre-Dame)</i> .....	21
3 - <i>Place du Pilon</i> .....	22
4 - <i>Place Saint-Michel</i> .....	23
5 - <i>Ancienne place Saint-Michel</i> .....	24
6 - <i>Place du Guesclin</i> .....	25
7 - <i>Place du Puits</i> .....	26
8 - <i>Place du Dôme</i> .....	27
<i>Les quais</i> .....	28
<i>La voûte : un espace à reconquérir</i> .....	30
<i>Jardins et cheminements, murs de soutènement et de clôture</i> .....	31
- <i>Les murs de pierre remarquables</i> .....	32
- <i>Les venelles et chemins piétons</i> .....	33
- <i>Le mur de pierre aux 19 et 20<sup>e</sup> siècles</i> .....	34
- <i>Espaces privés, cours</i> .....	35
<i>Le réseau viaire</i> .....	36

## LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

<i>Chrono-typologie du bâti</i> .....	37
<i>Typologie du bâti</i>	
- La maison sur parcelle étroite, parcelle d'origine médiévale ou Renaissance.....	39
- La maison à étage et haut grenier des 16 <sup>e</sup> et 17 <sup>e</sup> siècles.....	40
- Les hôtels particuliers des 16 <sup>e</sup> et 17 <sup>e</sup> siècles.....	41
- Les maisons de marchands et entrepôts des 16 <sup>e</sup> - 19 <sup>e</sup> siècles .....	42
- La maison traditionnelle à étage des 17 <sup>e</sup> et 18 <sup>e</sup> siècles.....	43
- La maison traditionnelle à rdc + combles des 16 <sup>e</sup> -18 <sup>e</sup> et 19 <sup>e</sup> siècles.....	44
- La maison et l'immeuble à façade néo-classique des 18 <sup>e</sup> et 19 <sup>e</sup> siècles.....	45
- L'immeuble de rapport des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles.....	46
- La maison bourgeoise fin 19 <sup>e</sup> - début 20 <sup>e</sup> siècles .....	47
- La maison ou l'immeuble de l'entre-deux-guerres, vers 1920 - vers 1939.....	48
- La maison ou l'immeuble moderne des années 1950.....	49
<i>Les caractéristiques de la typologie architecturale</i>	
- Les toitures.....	50
- Les cheminées.....	51
- Les lucarnes.....	52
- Les menuiseries extérieures, fenêtres, volets et portes.....	53
- Les devantures commerciales, enseignes, éclairages et accessoires.....	58
<i>L'intérêt architectural du bâti</i> .....	61

## LE DIAGNOSTIC PAYSAGER

<i>La formation du paysage de La Roche-Bernard</i>	
Géologie et relief.....	63
L'occupation du sol.....	64
Les entités paysagères – un lien étroit entre relief et occupation du sol.....	65
<i>Les protections réglementaires du paysage</i>	
A l'échelle du grand paysage.....	66
Au sein du territoire communal.....	67
<i>Lecture du paysage</i>	
Les lignes de composition du paysage.....	68
Les perspectives remarquables et points focaux.....	69
Les points focaux : le clocher Saint-Michel.....	70
Les perspectives remarquables.....	71
Les cônes de vue.....	72

<i>Un territoire composé de six unités paysagères</i> .....	76
<i>U1 : le centre bourg, le quartier historique</i> .....	77
<i>U2 : le vieux port</i> .....	78
<i>U3 : les quartiers résidentiels</i> .....	79
<i>U4 : la coulée Laurent, les Pâtis et la Garenne</i> .....	80
<i>U5 : vallon du Rodoir</i> .....	82
<i>U6 : la rive droite de la Vilaine</i> .....	83
<i>La place du végétal en ville</i>	
<i>Une colonisation végétale spontanée au cœur de la vieille ville</i> .....	84
<i>Les jardins en terrasses de la ville ancienne</i> .....	86
<i>La ville moderne, une végétation recluse dans les jardins</i> .....	87
<i>Synthèse des enjeux paysagers au regard du développement durable</i> .....	88

### **APPROCHE ENVIRONNEMENTALE**

<i>Composants et caractéristiques du tissu urbain et du bâti actuels</i> .....	90
<i>Etat initial de l'environnement dans le périmètre de l'AVAP</i> .....	91
<i>Capacité du bâti ancien à recevoir des installations liées aux énergies renouvelables</i> .....	93

### **REFERENCES DOCUMENTAIRES**.....

95



## PRÉAMBULE

### *La ville et le paysage il y a un siècle*

« Pour le touriste en quête de pittoresque, la petite ville de La Roche-Bernard remplit toutes les conditions d'un tableau ; si surtout le voyageur arrive par la route de Vannes, ou celle de Guérande, le soir d'un beau jour de printemps, alors que les rayons du soleil couchant rasant le sommet des collines et noient dans les flots de lumière empourprée la vieille cité assise, comme un nid d'aigle, sur une crête de rochers.

Au premier plan, les jardins de la Voûte et ceux de la Grée blanche, s'abaissant par une pente rapide vers de fraîches prairies bordées de saules et de peupliers, au milieu desquels coule, en décrivant des sinuosités, le ruisseau du Rodoir. A gauche et tout au bas, le petit port ou Etier, terminé à son embouchure par un énorme éperon en granite grisâtre, qui baigne son pied dans la Vilaine : Rupes Bernardi, le Rocher Bernard, comme le désignent les anciens titres.

Au milieu du tableau et couronnant le deuxième plan, la route de Guérande formant ruban autour de la montagne sur laquelle est bâtie la ville, à l'extrémité est de laquelle s'élevait autrefois, dit la tradition, une chapelle de moines rouges, dont on distingue encore quelques vieux pans de murs. Comme couronnement du deuxième plan, la silhouette des maisons et des toits accidentés comme le terrain qui les supportent.

Au troisième plan, par dessus la ville, les hauteurs verdoyantes de la Garenne, avec ses moulins à vent, qui découpent de leurs ailes blanches le bleu du ciel.

Au bas du paysage qu'elle laisse à droite, la rivière de Vilaine aux flots jaunâtres, encaissée entre deux rangées de collines ; et son admirable pont suspendu qui relie les deux rives à l'aide de câbles aériens qui le font ressembler à une gigantesque toile d'araignée ».

Gustave de CLOSMADÉUC, *La Roche-Bernard*, Vannes, 1912, pp. 1-2.



« Port de La Roche-Bernard », lithographie et dessin de Léon-Auguste Asselineau, publiée dans *La France de nos jours*, vers 1850. (AD35, 1 Fi 879).

## LES GRANDES ÉTAPES DE L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DE LA VILLE

### Rappel historique

Si le toponyme de La Roche-Bernard renvoi à l'époque des invasions normandes, il ne reste aujourd'hui aucun vestige de la première forteresse établie à la fin du 10<sup>e</sup> siècle par le Viking Bernhart, sur le promontoire rocheux qui contrôlait la Vilaine. Une charte du cartulaire de l'abbaye de Redon confirme en 1095 la donation par le comte Bernard II, fils de Simon, d'un emplacement pour bâtir une église destinée aux habitants de ce qui n'était qu'un village aux pieds du château.

Au Moyen Âge, grâce à sa situation privilégiée au carrefour d'une voie fluvio-maritime et de plusieurs routes, la bourgade dotée d'un port se développe à la faveur du commerce du sel, du vin, de métaux et de toutes sortes de denrées. Au nord du bourg, la présence ancienne d'un prieuré (détruit) de l'abbaye de Saint-Gildas-des-Bois et dédié à Saint-Jacques, évoque la tradition médiévale d'accueil des voyageurs. La seigneurie, dont la ville qui dépend alors de la paroisse de Nivillac (évêché de Nantes) est détenue par les comtes devenus barons de La Roche, du 11<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup> siècle. Pendant la guerre de Succession de Bretagne leur château est détruit sur les ordres du duc Jean IV. Un château neuf est bâti à la Bretesche en Missillac au début du 15<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle la baronnie passe successivement aux mains des familles Montfort et Laval (début 16<sup>e</sup> siècle). A la Renaissance, la Roche-Bernard est toujours détenue par des familles parmi les plus influentes de Bretagne : les Rieux (1518-1548) puis les Coligny (1548-1605). François de Coligny et sa femme Claude de Rieux résident habituellement à la Bretesche. Gagnés au Calvinisme, ils font prêcher la Réforme sur leurs terres dès 1558. Leurs fils Paul de Coligny tenta en 1576 un retour en Bretagne après le tragique épisode de la Saint-Barthélémy. Son fils Guy abjura le protestantisme et mourut sans héritiers en 1605.



Après les épreuves de la guerre de la Ligue, dirigée en Bretagne par le duc de Mercoeur, la petite ville se relève tant bien que mal dans les premières décennies du 17<sup>e</sup> siècle, renouant avec ses activités de commerce et de construction navale. Dans ses chantiers fut construit entre 1631 et 1637, la Couronne, premier vaisseau français armé de 74 canons. A cette époque la baronnie détenue par Charles de Lorraine, duc de Chevreuse, est confisquée sur ordre de Richelieu en 1632. Charles du Cambout, marquis de Coislin et baron de Pont-Château s'en rend acquéreur deux ans plus tard, et ses héritiers la conserveront jusqu'en 1744. A cette date La Roche-Bernard est rachetée par les Boisgelin, marquis de Cucé, qui la détiennent encore à la Révolution.

En 1790, La Roche-Bernard érigée en commune devient chef-lieu d'un canton rattaché au département du Morbihan. Puis, en exécution du Concordat de 1801, la nouvelle paroisse de La Roche-Bernard est rattachée au diocèse de Vannes.

Carte dite de Cassini (source : Géoportail).

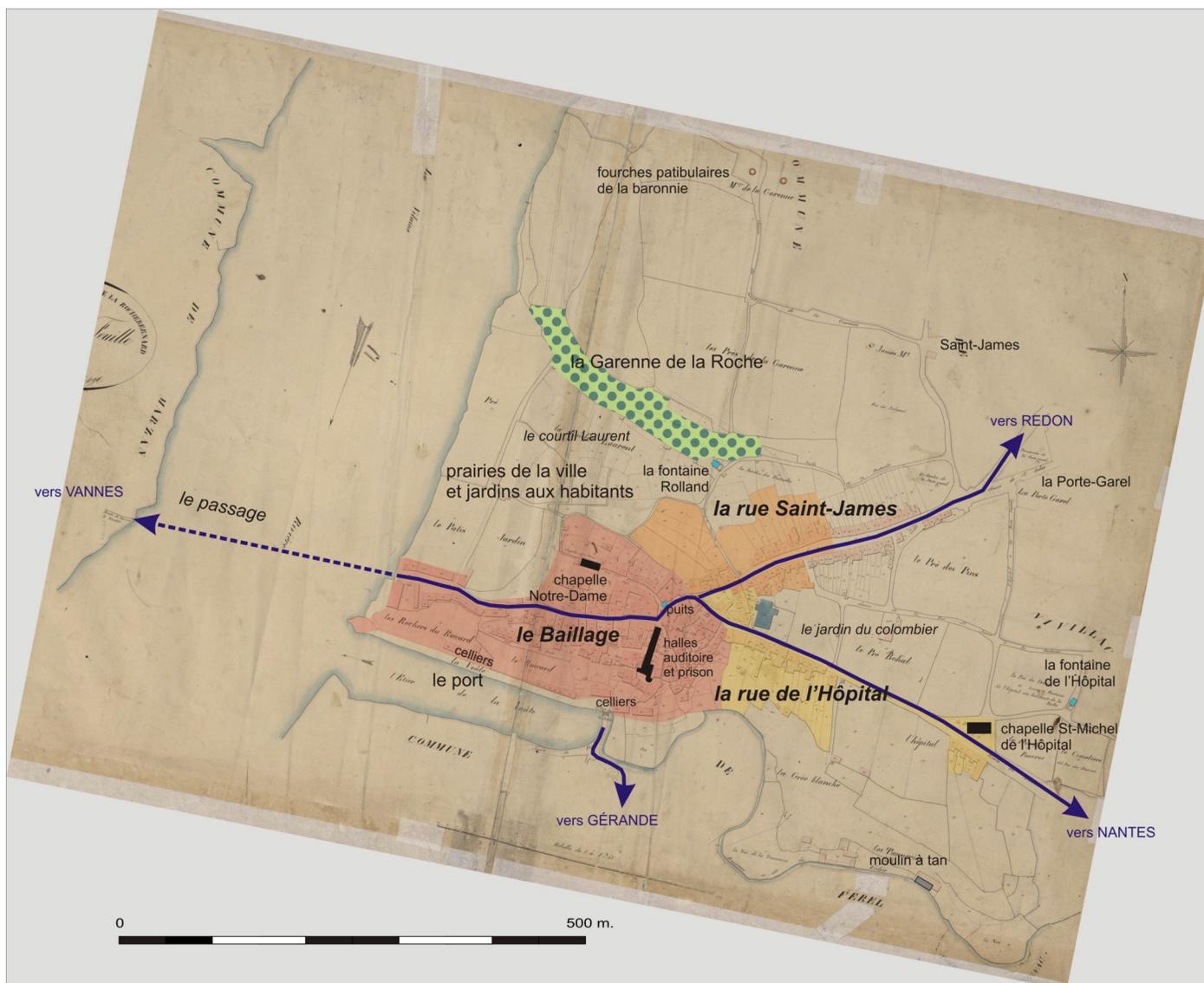
Sur cet extrait de la carte de Cassini, dressée dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle, La Roche-Bernard apparaît au carrefour de la route Nantes-Vannes et de celle descendant au sud-est vers Guérande.

La rivière de Vilaine est alors navigable jusqu'à Rennes.

A la sortie nord-est de la ville vers Nivillac, le lieu-dit Saint-James rappelle le prieuré Saint-Jacques disparu. Au sud-est, au-delà de l'étang du Rodoir s'étend la forêt de la Bretesche.

## La ville vers 1544

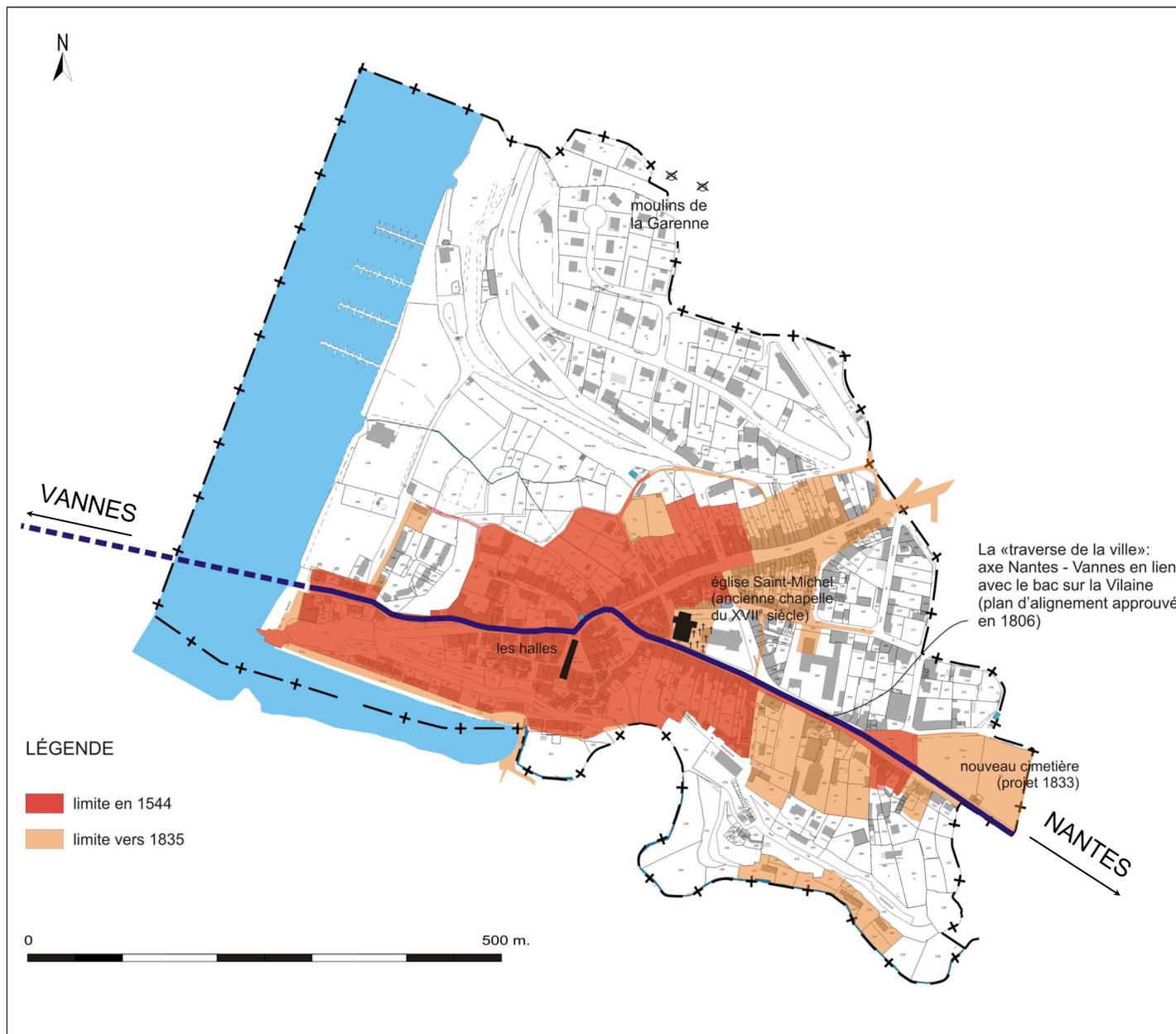
La ville de La Roche-Bernard, bâtie à l'ombre du château (détruit), fut érigée en communauté dès la fin du Moyen Âge. Elle fut administrée par une assemblée de civils rassemblant des notables, des officiers de justice de la baronnie, et à sa tête se trouvait un syndic ou maire. Les sources révèlent qu'il existait environ 120 maisons imposables dans la ville en 1419 et près de 150 en 1544. La déclaration de 1544, présentée par Guy de Laval, baron de La Roche-Bernard, livre aussi de nombreux détails sur la structure urbaine dans son environnement.



Le positionnement des éléments décrits à cette date, reportés sur le fond de plan cadastral de 1835, offre une illustration fidèle de l'organisation spatiale au milieu du 16<sup>e</sup> siècle. Trois quartiers composent alors la ville. Le premier nommé *Baillage*, correspond au noyau ancien dans lequel se trouvent la cohue servant de marché et d'auditoire de justice, la Chapelle Notre-Dame et le puits public. La Grand'rue qui descend au passage du bac sur la Vilaine, le traverse d'est en ouest, tandis que des entrepôts jalonnent la rive nord de l'Etier. Le deuxième est *la rue de l'Hôpital* dont les maisons situées en majorité au sud de la rue ont des jardins postérieurs étagés sur les flancs du coteau du Rodoir. Au débouché de la route de Nantes se trouvent l'hôpital (ancienne maladrerie), sa chapelle dédiée à Saint-Michel et une fontaine. Le troisième quartier est celui de *la rue Saint-James*, constituée alors de 11 maisons côté sud et 27 côté nord, ces dernières aussi dotées de jardins postérieurs vers la Garenne.

Au nord du vallon Saint-Julien, la Garenne aménagée en promenade plantée renvoie à la période du château médiéval, détruit à la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Comme il était d'usage, les barons de la Roche-Bernard y avaient établi une réserve à lapins pour leur consommation personnelle.

Vers la rivière, en contrebas de la ville haute et du coteau de la Garenne, des jardins potagers et des prairies humides étaient exploités par les habitants.



## La ville vers 1835

Sur le plan cadastral dressé vers 1835, la ville ne paraît guère beaucoup plus étendue qu'au 16<sup>e</sup> siècle.

Des habitations neuves complètent désormais l'urbanisation des rues Saint-James et de l'Hôpital, tandis qu'aux abords de l'église Saint-Michel, élevée en 1637 au bas de la rue de l'Hôpital, un cimetière a pris place sur une partie du parc de l'ancien colombier. Le projet de 1833 visant la création d'un nouveau cimetière à l'entrée ouest de la ville n'est pas encore achevé.

Au cœur des quartiers la place du Bouffay avec ses halles anciennes est le lieu d'échanges par excellence. Sur la rive nord du port, le quai de la Voûte communique désormais avec le quai de la douane, suite au percement de l'extrémité du rocher du Ruicard.

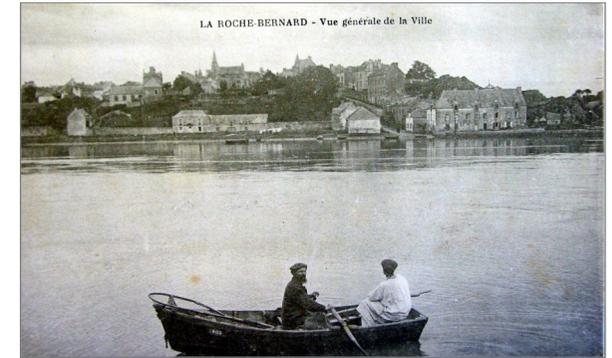
Le schéma général de circulation n'a pas évolué depuis l'Ancien Régime. En l'absence de pont, le franchissement de la Vilaine sur le tracé de l'axe Nantes-Vannes s'effectue toujours grâce au bac établi entre La Roche-Bernard - au bas de la Grand'rue - et le Passage en Marzan. Cependant suite au plan de la «traverse de la ville», approuvé par décret impérial en 1806, quelques alignements visant l'élargissement des voies ont été mis en œuvre notamment rue Basse-Notre-Dame.



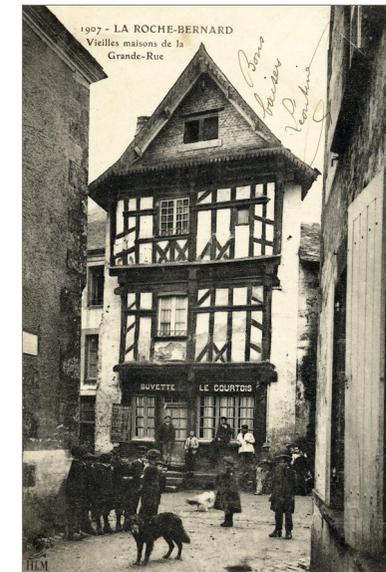
## La ville vers 1835



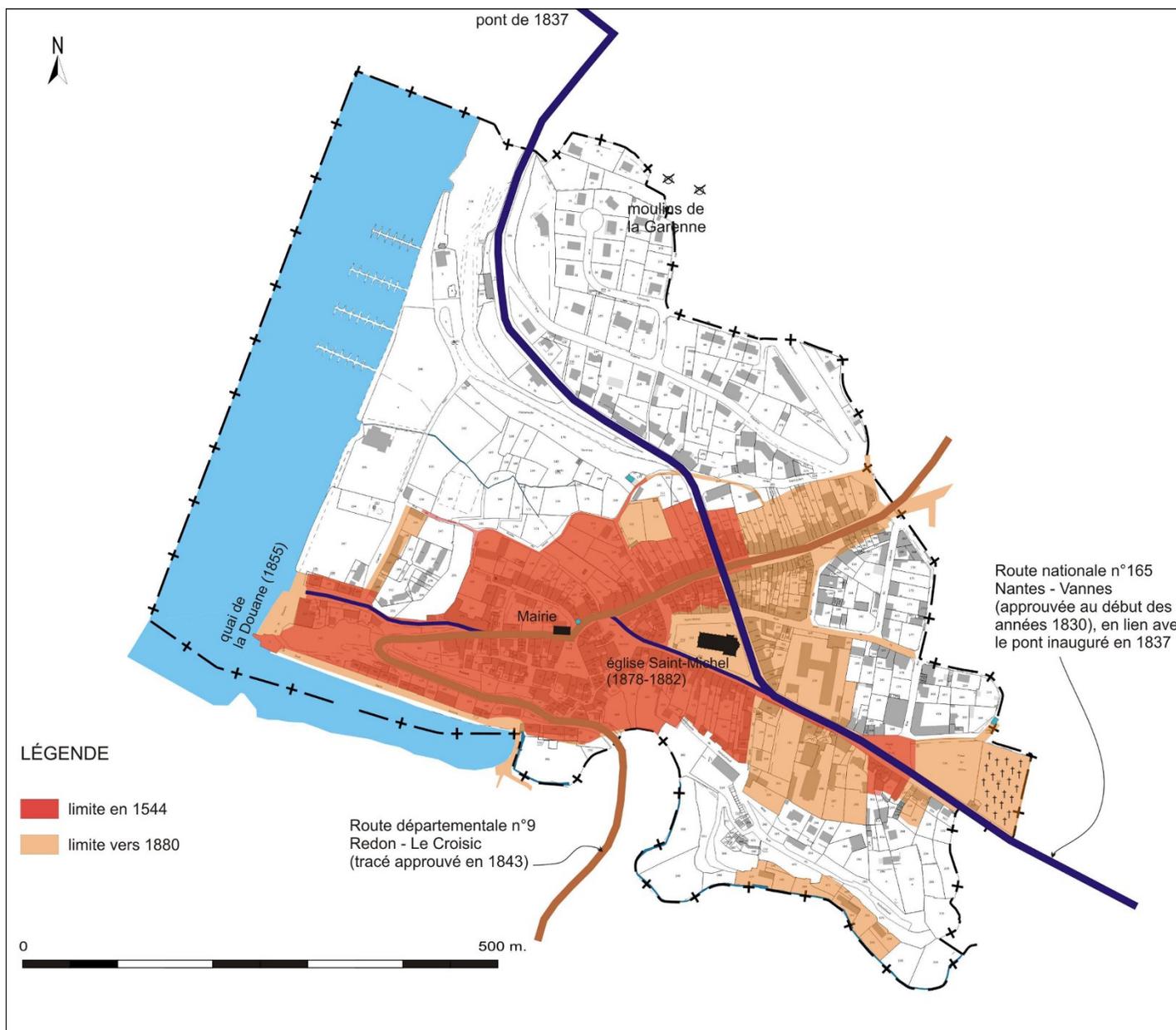
Plan cadastral de la commune de La Roche-Bernard, vers 1835  
(AD56, 3P129, s.d.)



Vue générale de la ville depuis Marzan  
Carte postale vers 1910 (AD56, 9Fi)



Maison fin 15<sup>e</sup> - début 16<sup>e</sup> siècle, en haut  
de la Grand'rue à l'angle de la place du  
Bouffay, détruite vers 1915.  
Carte postale vers 1910 (col. privée).



## La ville vers 1880

Le projet d'établir un pont sur la Vilaine à La Roche-Bernard est à l'étude dès la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Mais l'ouvrage dessiné par l'ingénieur Joseph Chaley au début du siècle suivant sera inauguré en 1837.

Un nouveau plan de circulation est validé au début des années 1830 en lien avec le tracé modifié de la route Nantes-Vannes. En ville il engendre la création de l'actuelle rue Crepel de Latouche depuis la rue de l'Hôpital jusqu'au coteau de la Garenne en direction du pont, après avoir traversé en son milieu la rue Saint-James.

En 1843 un second projet visant le tracé de la départementale Redon-Le Croisic en travers de la ville est adopté. Il impose la rectification de la rue Saint-James, de la rue Basse-Notre-Dame et de la Grand'rue. Un tronçon de voie neuve sinuant sur le rocher du Ruicard, facilitera dans le même temps l'accès des véhicules au quartier de l'Etier.

Ces plans d'alignement vont imposer la reconstruction de nombreuses façades d'immeubles sans toutefois modifier la structure du parcellaire ancien qui subsiste toujours. Entre 1830 et 1880 d'autres projets voient le jour :

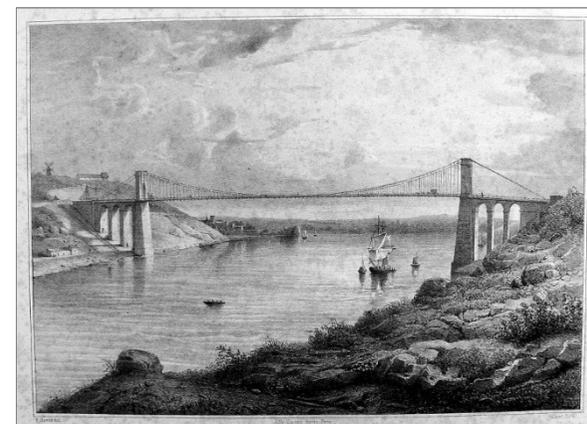
- 1833 : achèvement de la translation du cimetière route de Nantes ;
- 1855 : construction du quai de la Douane ;
- 1876-1877 : dégagement de la place du Bouffay par la démolition des halles ;
- 1878-1880 : consécration de la nouvelle église Saint-Michel (1878), son clocher est achevé en 1882, nivellement de la place servant de marché (1880) ;
- 1887 : construction de l'hospice.

## La ville vers 1880

### Le pont de la Roche-Bernard sur le tracé de la route nationale n°165

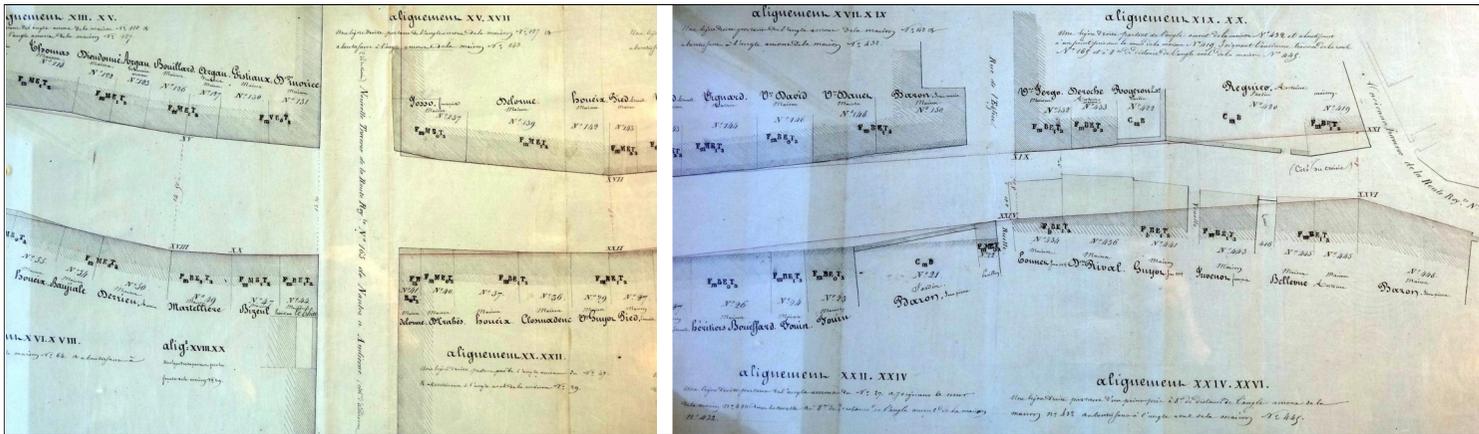


*Le pont de La Roche-Bernard, planche n°1 : plan dessiné par Morice conducteur de travaux des Ponts-et-Chaussées, gravé par Adam, certifié conforme à l'édition originale, à Paris, le 12 mai 1841 (AD56, 1Fi 341).*



*Pont de La Roche-Bernard sur la Vilaine, P. Hawke (dessin), Villevet et Thierry frères (lithographes), Paris, milieu 19<sup>e</sup> siècle (AD35, 1Fi 880).*

## La ville vers 1880



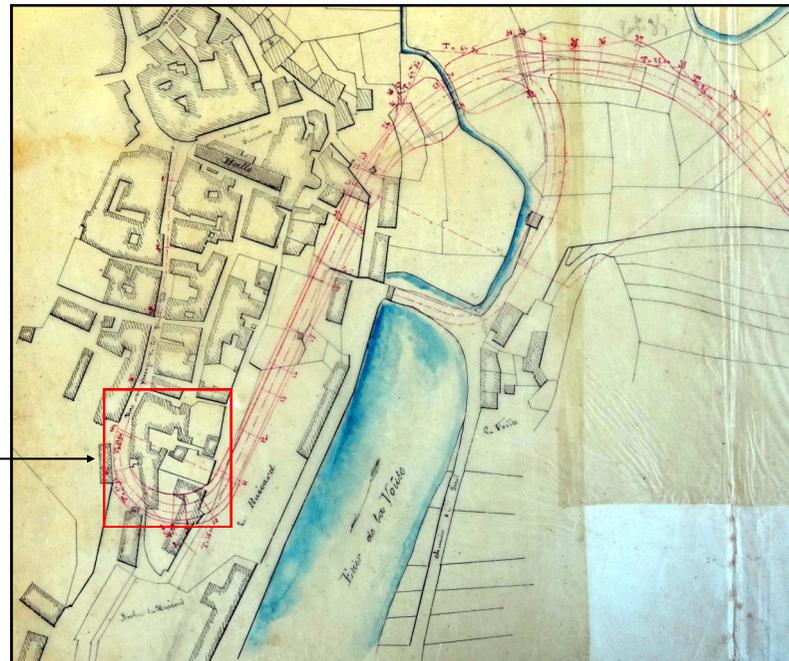
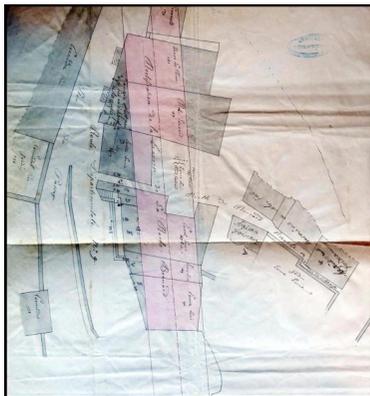
Plan d'alignement de la traverse de la ville de La Roche-Bernard, dressé en 1843. La rue Saint-James, le carrefour avec la route royale 165 (rue Crespel de Latouche), la rue Basse-Notre-Dame (AD56, S 407).



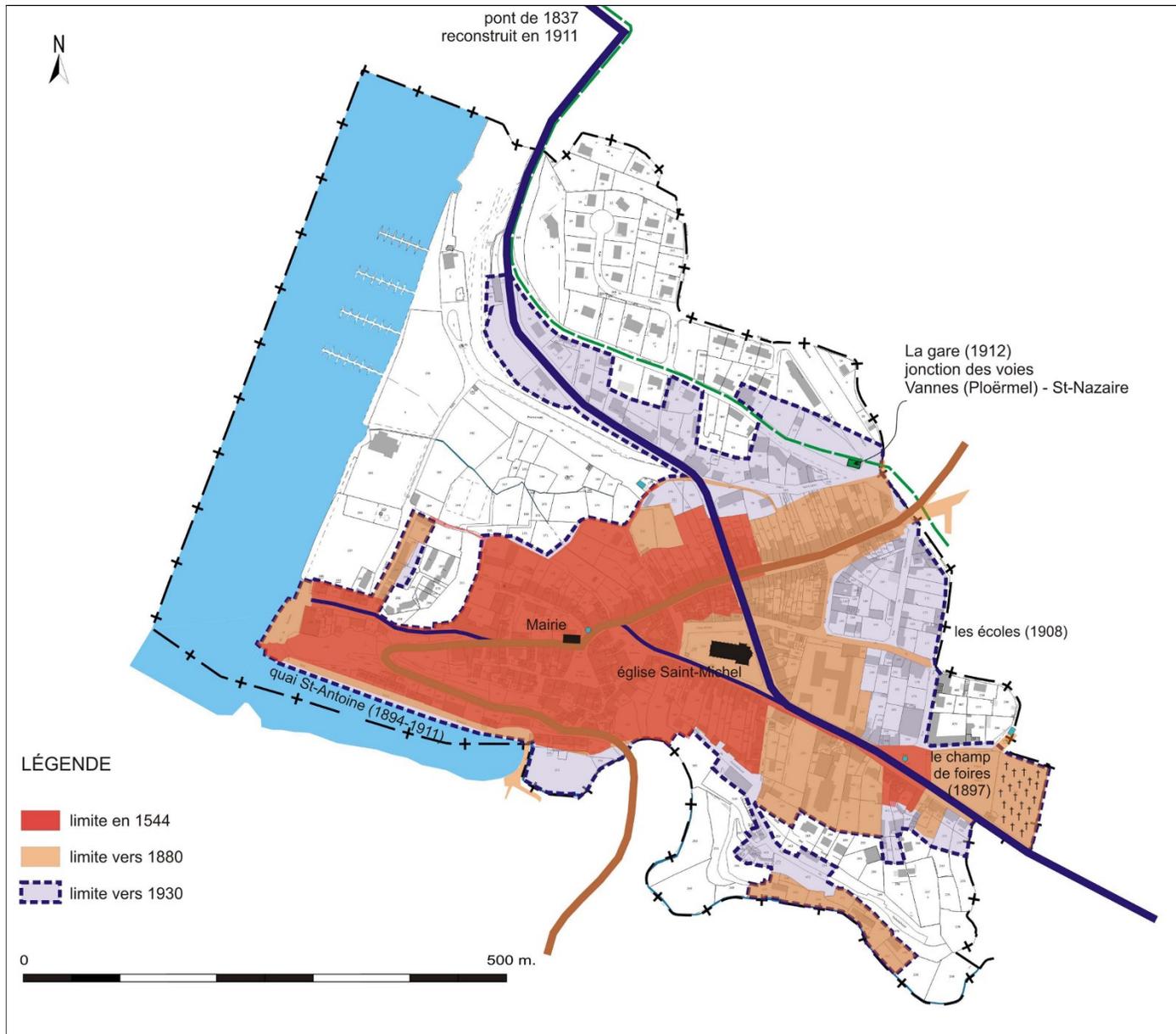
La place de l'Église (consacrée en 1878) et la rue Crespel de Latouche, un jour de marché. Carte postale vers 1920 (col. privée).

## La route départementale n°9 Redon-Le Croisic

Plan général du projet en traverse de la ville de La Roche-Bernard, dressé par l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées en 1845 (AD56, S 407) ;  
et détails des alignements imposés en 1857 dans la Grand'rue (AD56, 20 195).



Vue aérienne ouest sur la ville et le ruicard du Ruicard supportant la RD n°9. Carte postale vers 1950 (AD56, 9 Fi).



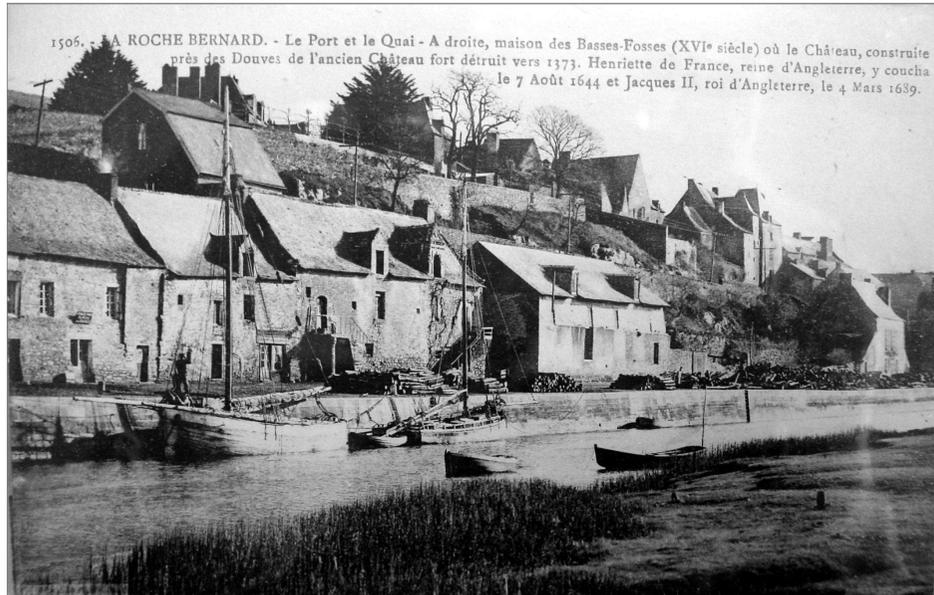
## La ville vers 1930

Des années 1880 à la première guerre mondiale, la petite ville de La Roche-Bernard souffre du déclin de l'activité de son port. Bien que des travaux de surélévation du vieux quai Saint-Antoine aient été effectués entre 1894 et 1911, c'est l'ensemble du trafic sur la Vilaine qui s'étirole peu à peu. Le commerce du sel de Guérande lui aussi est soumis à la concurrence croissante des autres régions notamment du sud de la France. L'installation d'une petite gare en 1912 à l'interface des voies ferrées d'intérêt local du Morbihan (vers Vannes et Locminé) et de la Loire-Inférieure (vers Saint-Nazaire), ne changera rien à cette chute irrémédiable.

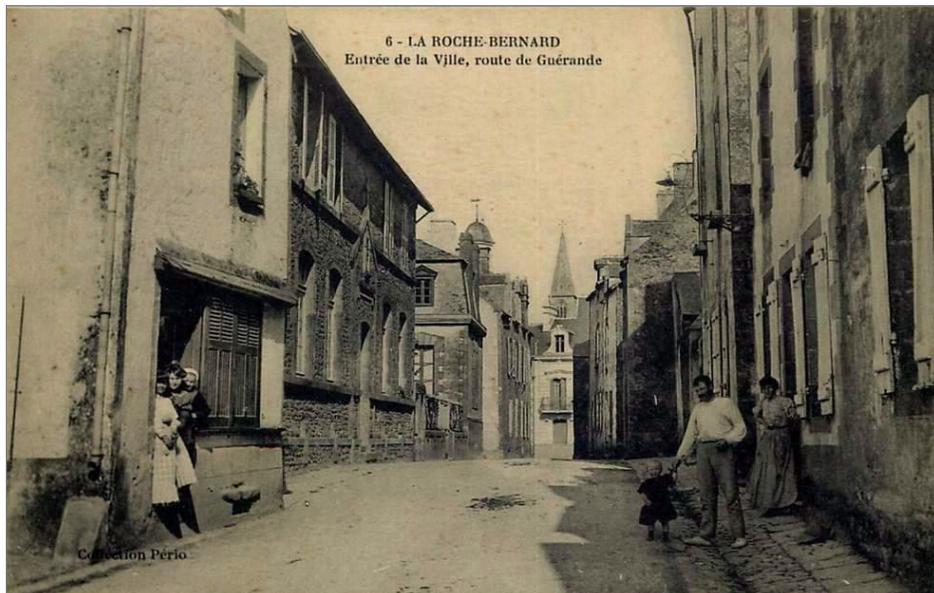
De 1390 habitants en 1836, l'évolution de la population amorce une baisse vers 1885, pour atteindre le seuil de 955 âmes en 1931. Cependant en tant que chef-lieu de canton, la bourgade demeure un centre administratif actif, doté d'une trésorerie, un juge de Paix, un bureau de poste, d'établissements scolaires, d'un hôpital... La Roche-Bernard est aussi le lieu privilégié d'échange des denrées locales, comme en témoigne en 1897 l'installation du nouveau Champ de foire sur l'actuelle place du Dôme.

L'étude des archives confrontée sur le terrain à celle du bâti, permet de reconnaître quelques secteurs nouvellement urbanisés entre 1880-1939. De faible étendue, ils s'inscrivent en extension de la RN 165 et du quartier de la gare au nord-est, sur des terrains agricoles situés à l'est vers les écoles, et ponctuellement dans celui de la Grée Blanche et des anciennes tanneries au sud.

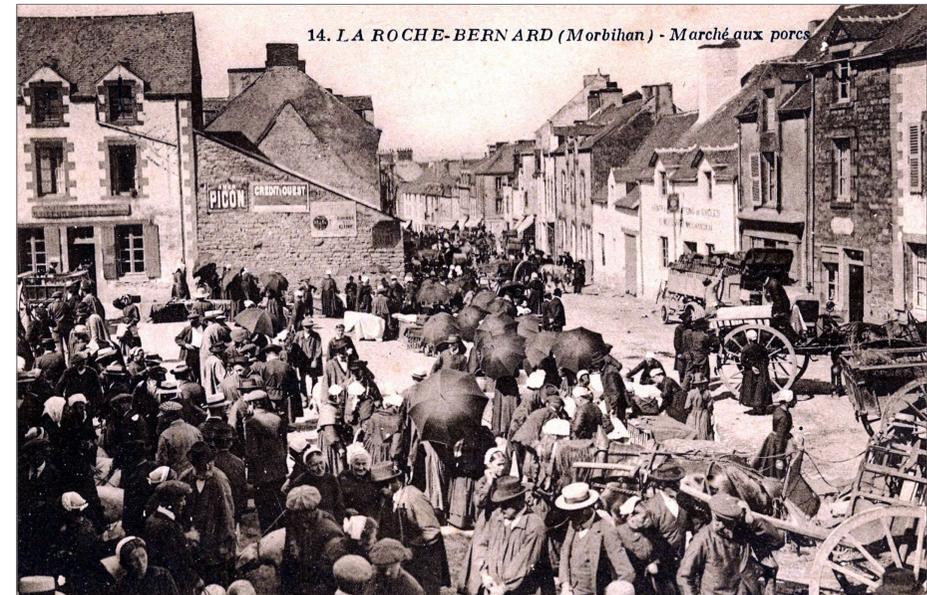
## La ville vers 1910 - 1930



Vue générale du port vers 1910, carte postale (AD56, 9Fi)



La Grand'rue et l'école Saint-Michel (1891), carte postale vers 1910 (col. privée).



La place Dugesclin ou Marché aux Porcs, créée vers 1895, en lien avec la rue Saint-James ; carte postale vers 1910 (col. privée).



Entrée de ville par la RN 165 depuis Vannes, carte postale vers 1930 (col. privée).

## Évolution récente, vers 1950-2014



Photographies aériennes 1952 et 2011  
Données : GéoBretagne, IGN BD ORTHO Historique 2011

Pendant la seconde guerre mondiale, le pont de la Roche-Bernard est détruit. Sa reconstruction entre Nivillac et Marzan, accompagnée d'un nouveau plan de circulation contournant la ville par le nord, est achevée en 1960.

En limite communale, l'extension urbaine gagne progressivement le coteau nord, au-delà de l'ancienne voie ferrées (rue Feautrier). Toutefois en raison de la faible superficie de la commune, environ 43 hectares, les zones d'activités créées le long de la RN 165 dans le dernier quart du 20<sup>e</sup> siècle, sont implantées sur la commune voisine de Nivillac.

En 1996 est inauguré le pont du Morbihan, construit à quelques centaines de mètres en amont de celui de 1960, dans le cadre de la déviation de la RN 165. Il a permis de désengorger le trafic estival tout en optimisant les conditions de sécurité routière aux abords de La Roche-Bernard.

En 2011 le Pays de La Roche-Bernard fusionne avec celui de Muzillac, et engendre une nouvelle intercommunalité : l'Arc Sud Bretagne qui regroupe désormais 12 communes du Morbihan. Parmi celles-ci, La Roche-Bernard, avec ses 782 habitants (insee 2013), demeure l'un des plus petits chefs-lieux de canton à l'échelle du territoire national.

## Évolution récente, vers 1950-2014

Le développement touristique, amorcé dans les années 1950, constitue l'activité phare de la commune. Hôtels, restaurants, camping, puis nouveau port de plaisance, attirent désormais un nombre croissant de visiteurs.

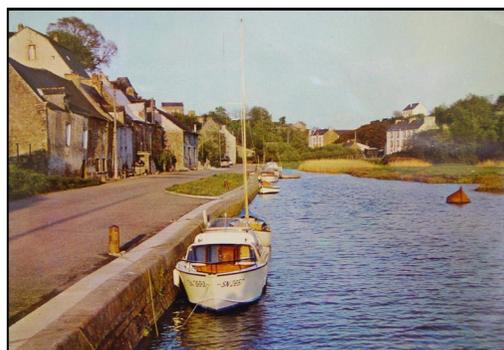
Labellisée *Petite cité de caractère* en raison de ses fortes caractéristiques patrimoniales et de sa politique touristique, La Roche-Bernard possède aussi un musée consacré à la Vilaine maritime.

Cependant les qualités particulières du site - une ville établie sur un éperon rocheux en bordure de la Vilaine - génèrent des préoccupations patrimoniales qui dépassent largement les simples limites de la commune.

Hôtel de l'Espérance en haut de la place de l'Église, carte postale vers 1950 (col. privée)



Ci-dessous, contrastes des changements d'usages des rives de Vilaines : deux photographies des années 1960 (STAP-56 et col. privée); et vue du port de plaisance en 2014 prise depuis le pont de La Roche-Bernard.



## LE PATRIMOINE URBAIN

---

L'unité morphologique de la ville ne montre pas d'incohérence, la ville ancienne (médiévale et renaissance) s'organise autour de la place du Bouffay avec un réseau dense de venelles et de ruelles, et une rue principale actuellement rue du docteur Cornudet (anciennement Grande-Rue qui descend vers la Vilaine, au lieudit du Passage).

Les deux routes d'accès (Nantes et Saint-Dolay ont développé un urbanisme en bande avec un parcellaire en lanière, toujours visible.

Les modifications urbaines apparaissent au 19<sup>e</sup> siècle en deux étapes :

- 1806 : l'élargissement de la rue Basse-Notre-Dame et la modification de la place du Pilon;
- 1830 : la création de la rue Crespel de Latouche et la création de la nouvelle place Saint-Michel. La percée de cette nouvelle rue permet d'accéder au pont inauguré en 1837.

## Superposition du cadastre actuel et de celui de 1835

### LÉGENDE

-  Constructions neuves
-  Bâti démolé après 1835
-  Bâti existant vers 1835 et conservé

La superposition des plans cadastraux du 19<sup>e</sup> siècle et actuel révèle les caractéristiques patrimoniales urbaines de la ville.

- Pérennité du parcellaire historique dans les deux principales rues, Saint-James et de l'Hôpital (rue de Nantes), constitué de parcelles étroites et allongées sur lesquelles les maisons à l'alignement se prolongent à l'arrière par une cour postérieure et un jardin.

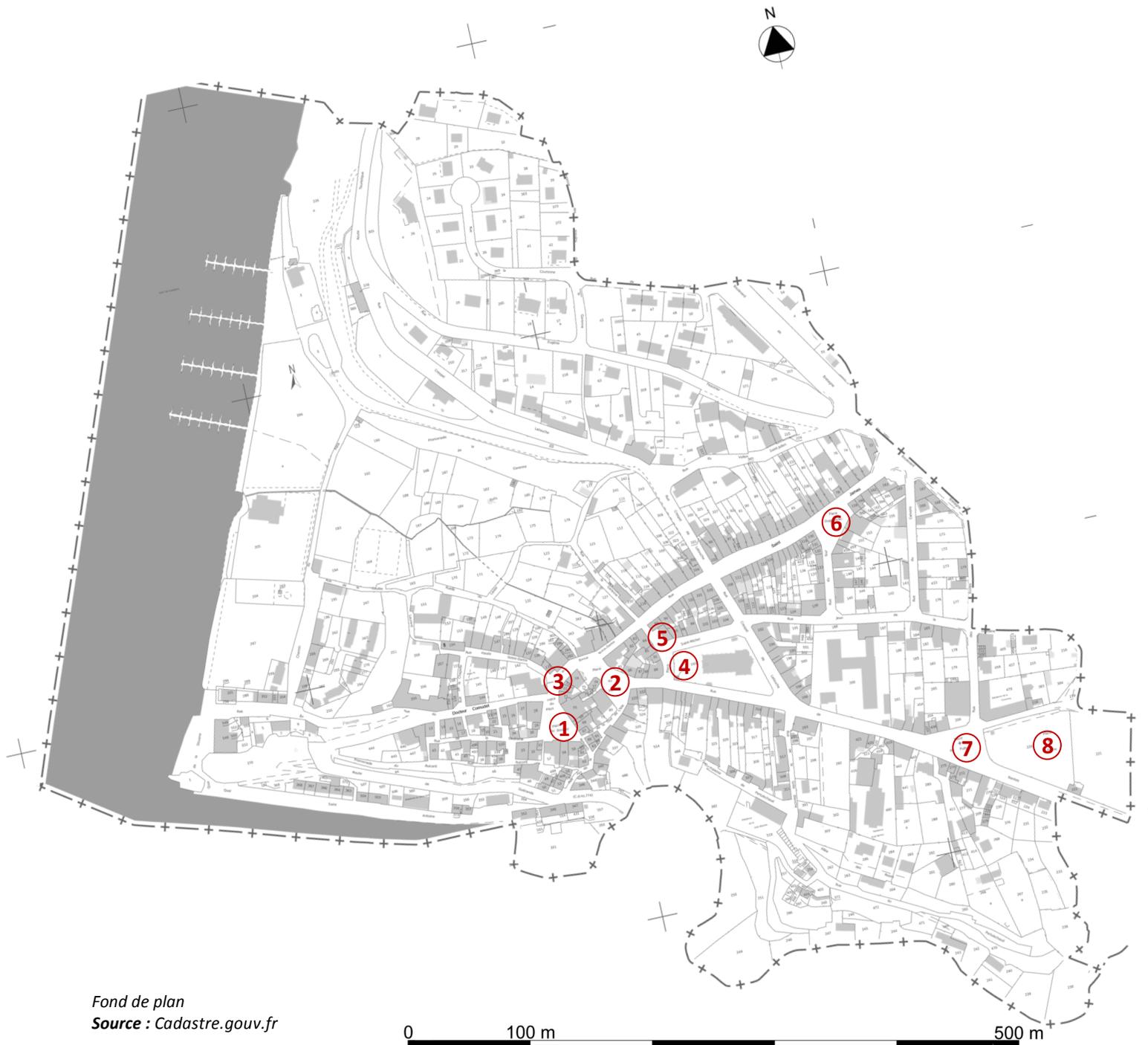
- Pérennité du tracé des voies dans le quartier le plus ancien, dit le *Baillage* au 16<sup>e</sup> siècle. Tenant compte de la topographie prononcée du promontoire du Ruicard, les rues et venelles assurent toujours la liaison entre le quartier de la place du Bouffay, les rives de la Vilaine où se trouvait le passage du bac et les quais du port de l'Etier.

- Subsistance des vastes espaces libres dans le talweg situé à l'ouest de la rue Saint-James, espace au sein duquel on discerne toujours les murs d'enclos des jardins en pente douce vers les anciennes prairies humides des rives de Vilaine.



Fond de plan  
Source : Cadastre.gouv.fr

0 100 m 500 m



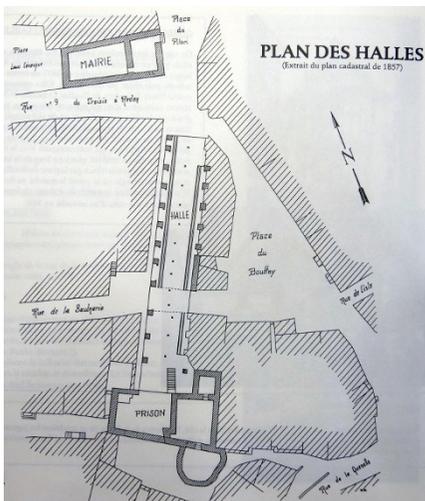
LÉGENDE

- ① Place du Bouffay
- ② Place du Marchix
- ③ Place du Pilori
- ④ Place Saint-Michel
- ⑤ Ancienne place Saint-Michel
- ⑥ Place du Guesclin
- ⑦ Place du Puits
- ⑧ Place du Dôme

Fond de plan  
Source : Cadastre.gouv.fr

0 100 m 500 m

## ① Place du Bouffay



Restitution des Halles et de la prison  
Source : Pasgrimaud J, La Roche-Bernard, mille ans d'histoire, 1988.

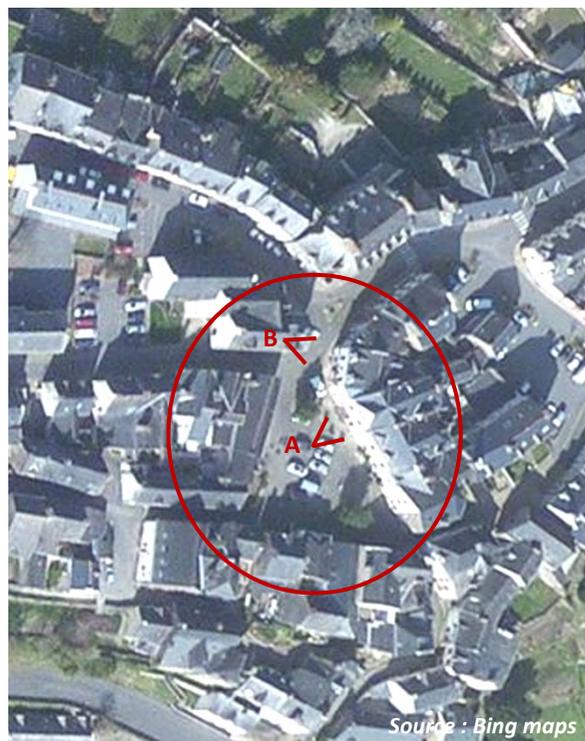
### - Eléments d'histoire

La Place du Bouffay est une des places les plus anciennes de la Roche-Bernard, ancienne place des Halles. La première modification de cette place vient de l'alignement de la rue Basse-Notre-Dame à partir de 1806 avec la démolition des immeubles de la rue du Pilori.

En 1876, les halles sont démolies ainsi que l'îlot d'échoppes qui y était accolé.

### - Etat actuel

Suite aux démolitions, cette place qui a gagné en superficie s'est largement aérée. Cependant, elle conserve son armature originelle sur trois côtés à la jonction du réseau de venelles anciennes qui y débouchent. Son traitement au sol est uniforme.



Source : Bing maps





Source : Google Street view, date de la prise de vue : Septembre 2009



Source : Bing maps

## ② Place du Marchix (anciennement Rue Basse-Notre-Dame)

### - Éléments d'histoire

Le Marchix occupait la jonction de la rue de l'Hôpital et de celle de la Quenelle. En conséquence des projets d'alignement du 19<sup>e</sup> siècle, la création de la place du Marchix, réalisée seulement dans l'entre-deux-guerres, procède de la démolition de plusieurs immeubles au nord-est de l'îlot de l'Isle. Ces destructions n'ont pas été suivies d'une recomposition des façades sur la place.



Plan cadastral de la commune de La Roche-Bernard, vers 1835  
Source : AD56, 3P 129

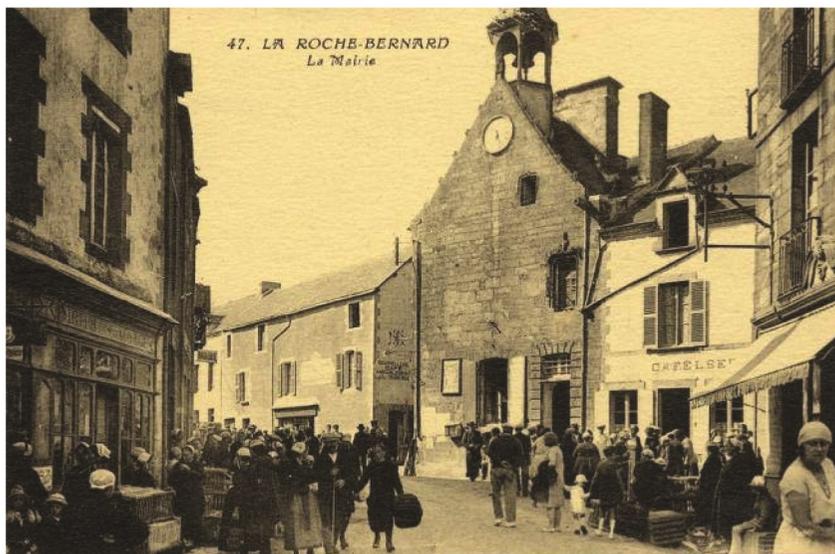
### - Etat actuel

Les démolitions importantes dans la partie ouest de la place ont créé une ouverture sur un cœur d'îlot, dénaturé en façade au 20<sup>e</sup> siècle par la création de garages et la transformation d'une maison dans une écriture architecturale néo-art déco. Les immeubles du côté est sont des immeubles 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle.



Cadastre actuel

### ③ Place du Piloni (anciennement Puits-Lory)



Carte postale vers 1930 ; collection particulière

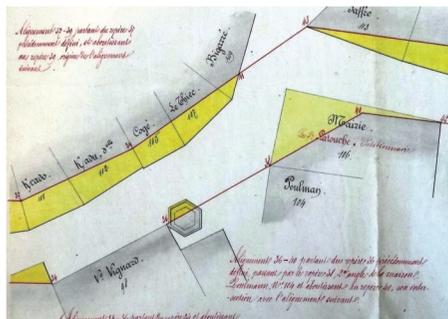
#### -Éléments d'histoire

La ville possédait à cet emplacement un puits public, connu sous le nom de « puits Lory ». Un descriptif des réparations effectuées en 1771 révèle qu'il était couvert, garni de ferrures et de seaux à demeure (Rosenzweig - 1880). C'est par déformation que l'on parle aujourd'hui de « pilori ».

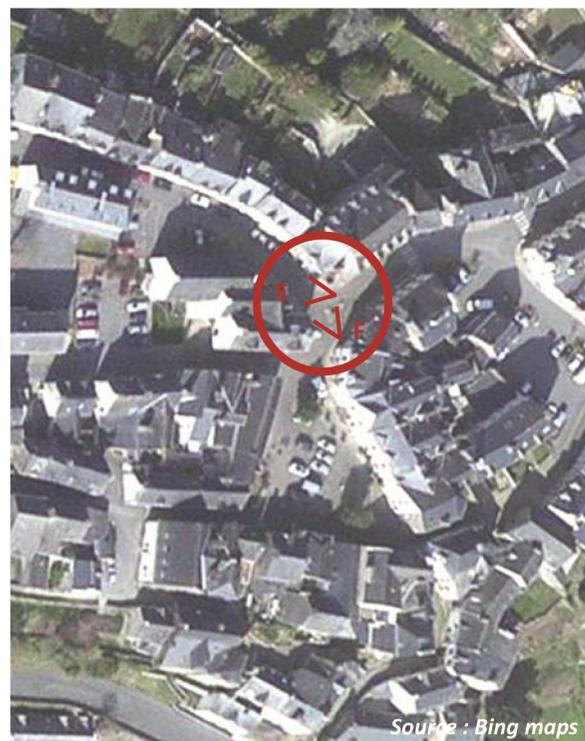
Comme en témoigne la date 1806 portée en façade de l'immeuble situé au n°1, cette place résulte des premiers projets d'alignement au 19<sup>e</sup> siècle. Suite à l'installation de la mairie dans la maison dite « du Canon » en 1850, l'élargissement de cette partie de la rue Basse-Notre-Dame trouve sa pleine justification. Le grand puits hexagonal est alors remplacé par un simple puits circulaire.

#### -État actuel

Cette place située au carrefour de plusieurs rues et de la place du Bouffay, présente des limites spatiales peu visibles.

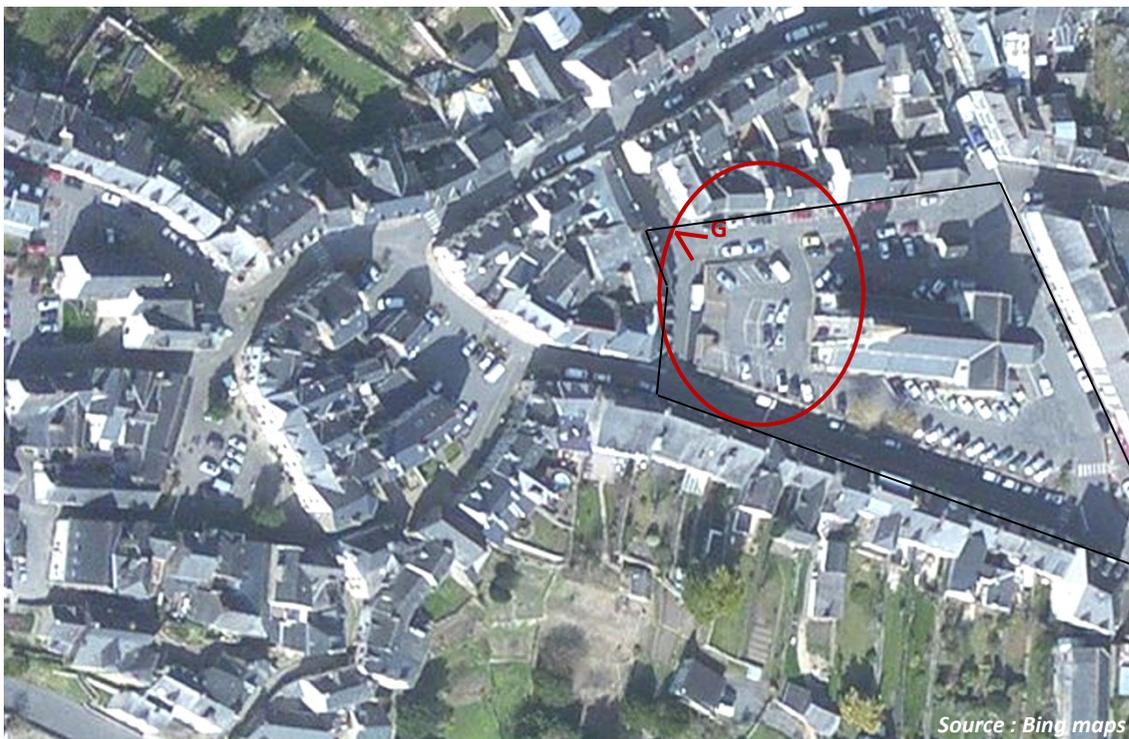


Extrait du plan d'alignement de 1843 AD56, S 407



Source : Bing maps





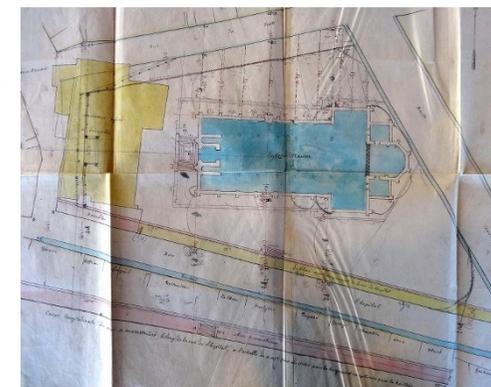
Source : Bing maps

#### ④ Place Saint-Michel

##### - Eléments d'histoire

Suite à la création de la nouvelle voie en travers de la ville, reliant la route de Nantes au pont sur la Vilaine, naît le projet de reconstruire une église au sein de nouveaux espaces.

- 1833 : translation du cimetière joutant l'église ancienne, route de Nantes
- 1878 : consécration de la nouvelle église Saint-Michel
- 1879-1880 : démolition de l'ancienne église et nivellement de la place à l'est du nouvel édifice



Plan d'aménagement de la place de l'église, vers 1880

Source : AD56, 3ES 195

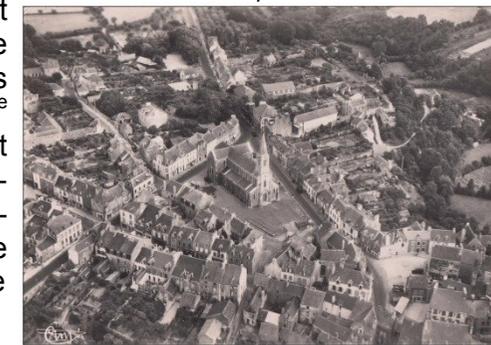
##### - Etat actuel

Le place restitue parfaitement les modifications urbaines liées à son nivellement . L'église est en surélévation par rapport à l'ancienne rue de l'Hôpital.

Les fronts urbains de la partie ouest et sud sont une séquence urbaine composée d'immeubles et maisons des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. Les fronts nord et est de la place sont composés d'immeubles élevés au 19<sup>e</sup> siècle lors de la création de la rue Crespel de Latouche.

Photo aérienne

Source : www.delcampe.net



## ⑤ L'ancienne place Saint-Michel

### - Eléments d'histoire

Au chevet de la modeste église Saint-Michel se trouvait une place à l'échelle de la ville médiévale.

La démolition de l'église en 1879, la création de la nouvelle rue Saint-Michel et de la place sur la terrasse occupée par la nouvelle église, ont fait perdre à cette placette son ancien statut de place.



Plan cadastral de la commune de La Roche-Bernard, vers 1835. Source : AD, 3P 129.



Cadastré actuel  
Source : Cadastre.gouv.fr

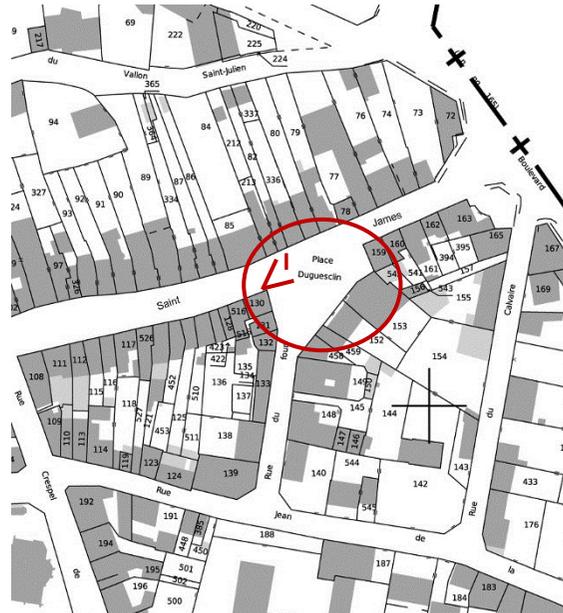
### - Etat actuel

Le front urbain de cette petite place restitue parfaitement le parcellaire de la ville du 18<sup>e</sup> siècle. Par contre le traitement du réseau viarie rend la lecture de cette place illisible.





Plan cadastral de la commune de La Roche-Bernard, vers 1835. **Source** : AD56, 3P 129



Cadastrage actuel  
**Source** : Cadastre.gouv.fr

## ⑥ Place du Guesclin

### - Eléments d'histoire

A la jonction de la rue Saint-James et de la rue du Four se trouvait un petit îlot triangulaire comprenant deux ou trois maisons, à proximité duquel se déroulait le marché aux cochons.

La destruction de cet îlot, vers 1895, élargi le carrefour qui devient une place.

### - Etat actuel

Cette place est composée d'un front urbain fin 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles avec un parcellaire beaucoup plus large que celui en lanières de la rue Saint-James. Les immeubles 20<sup>e</sup> reprennent le thème décoratif des lucarnes à coquille Renaissance.

Cette mode de la coquille Renaissance se retrouve sur des rénovations de façade du début des années 1930.



**Vue I**

## ⑦ Place du Puits

### - Eléments d'histoire

Route de Nantes cette place triangulaire au centre de laquelle se trouve un puits s'appelait le Dôme, du nom du mausolée élevé vers 1568 par François de Coligny à la mémoire de son épouse Claude de Rieux. Détruit en 1630 il ne subsiste que le nom du sanctuaire somptueux digne d'une princesse. On l'appelait également Dôme de l'Hôpital rappelant qu'avant la Réforme ces terrains dépendaient d'un établissement hospitalier ou maladrerie.

### - Etat actuel

Du bâti existant sur le plan cadastral de 1835, ne subsiste qu'une maison, dite «auberge du cheval gris» qui porte la date 1751.

Le puits aménagé au cours du 19<sup>e</sup> siècle présente une forme hexagonale qui laisse à penser qu'il s'agit sans doute de celui de la rue Basse-Notre-Dame (cf. p.24) déplacé en ce lieu.

La Composition urbaine de cette place date essentiellement du milieu du 20<sup>e</sup> siècle.





Plan cadastral de la commune de La Roche-Bernard, vers 1835. Source : AD56, 3P 129



Cadastre actuel  
Source : Cadastre.gouv.fr

## ⑧ Place du Dôme

### - Eléments d'histoire

Le projet de 1897 est celui d'un nouveau champ de foire ombragé d'arbres de hautes tiges.

Il fut aménagé entre la place du Dôme, actuelle place du Puits, et le nouveau cimetière (1833), sur un terrain humide (toponyme : noé) situé en contrebas d'une fontaine-lavoir.

### - Etat actuel

La place du Dôme est actuellement utilisée en parking. La fontaine-lavoir est remblayée.



## Les quais

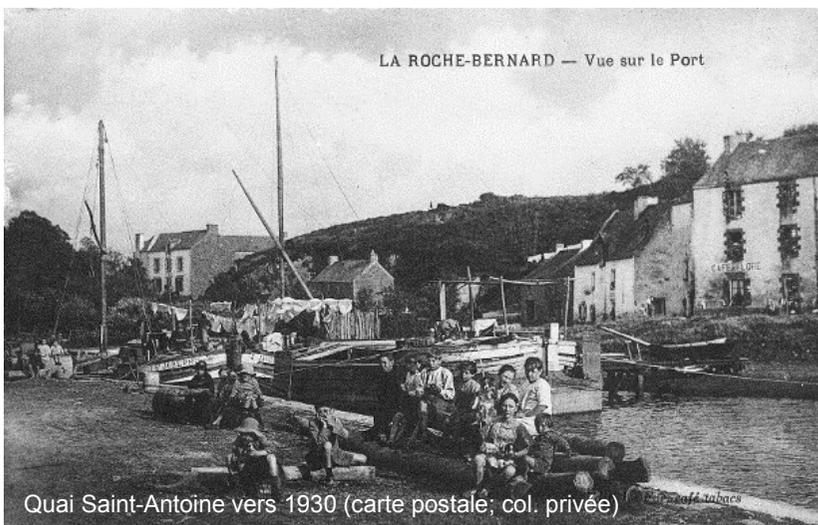
### - Le quai Saint-Antoine

Sur le site de l'Etier, c'est le quai le plus ancien du port, rénové en 1894. Au nord du quai subsiste l'alignement caractéristique des anciens entrepôts. Le quai lui-même est un ouvrage robuste, dessiné par les ingénieurs et réalisé en grand appareil de granit. Ponctuellement subsistent quelques portions de sol pavé.

### - Le quai de la Douane

Il s'agit d'un ouvrage plus récent, construit sur la rive de la Vilaine en lien avec la nouvelle caserne des douanes, vers 1855. Au nord subsiste également la cale du passage construite dans l'axe de la Grand'rue.

Les deux quais sont situés dans l'emprise du site classé de 1908 dit « Vieux rocher du port ».



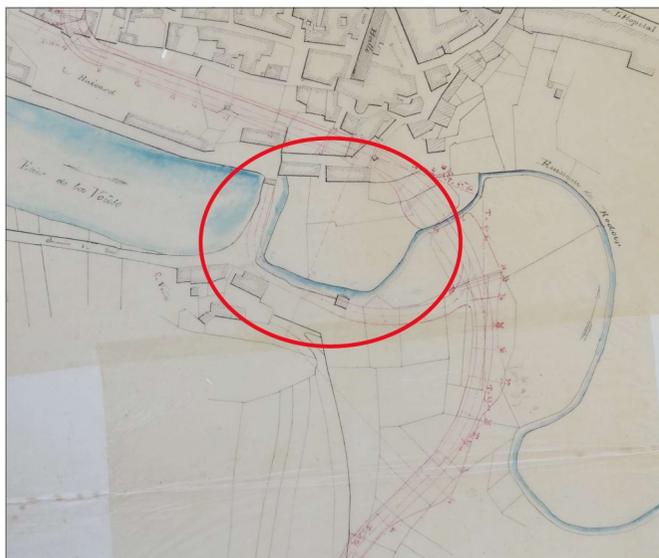


Les quais, les cales et l'écluse du vieux port sont des ouvrages remarquables qui méritent d'être entretenus et restaurés avec les techniques et matériaux utilisés lors de leur édification.

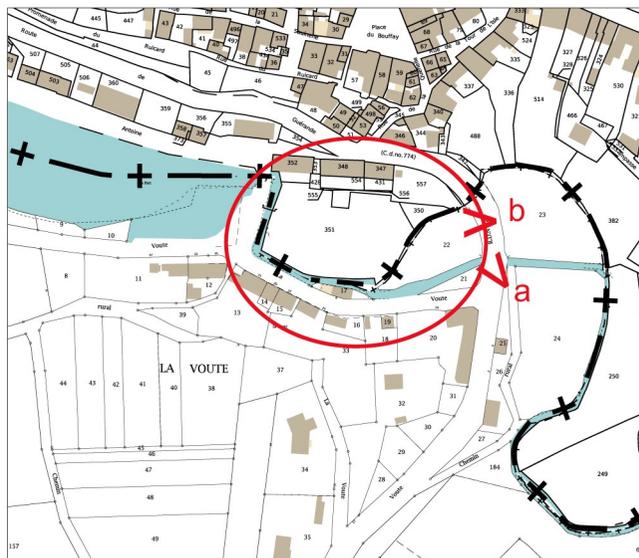


**Quai de la Douane et la cale du Passage**





Plan de la future route départementale n°9 (extrait), dressé par l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées en 1845 (AD56, S 407).



Cadastres actuels assemblés de La Roche-Bernard et Férel (cadastre.gouv)

## La Voûte : un espace à reconquérir

### - Éléments d'histoire

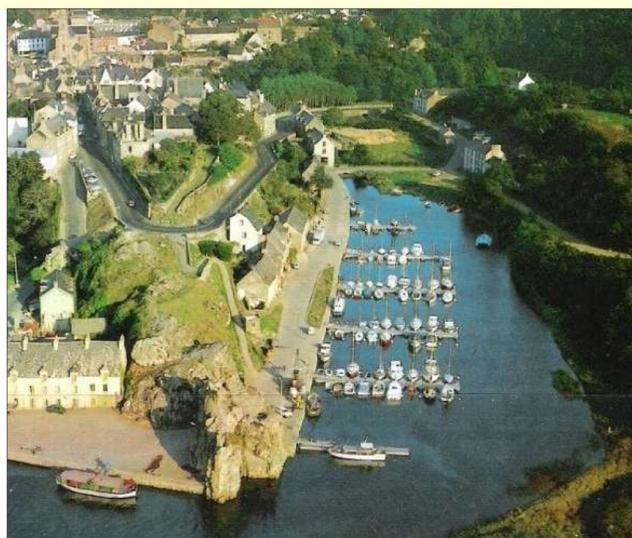
Au fond de l'Etier, site du port historique de la Roche-Bernard, la Voûte est un lieu-dit de la commune de Férel qui regroupait quelques maisons et un moulin sur le ruisseau du Rodoir. L'endroit était franchi par une digue dotée d'une écluse de chasse à l'usage du port. Longtemps après la création de la route départementale n°9, vers 1845, ce fond de vallée se caractérisait par des prairies humides et quelques jardins potagers.

### -Etat actuel

De nos jours cet espace en partie remblayé et recouvert d'un enrobé, sert de parc de stationnement. On y a également placé une dizaine de containers à déchets.

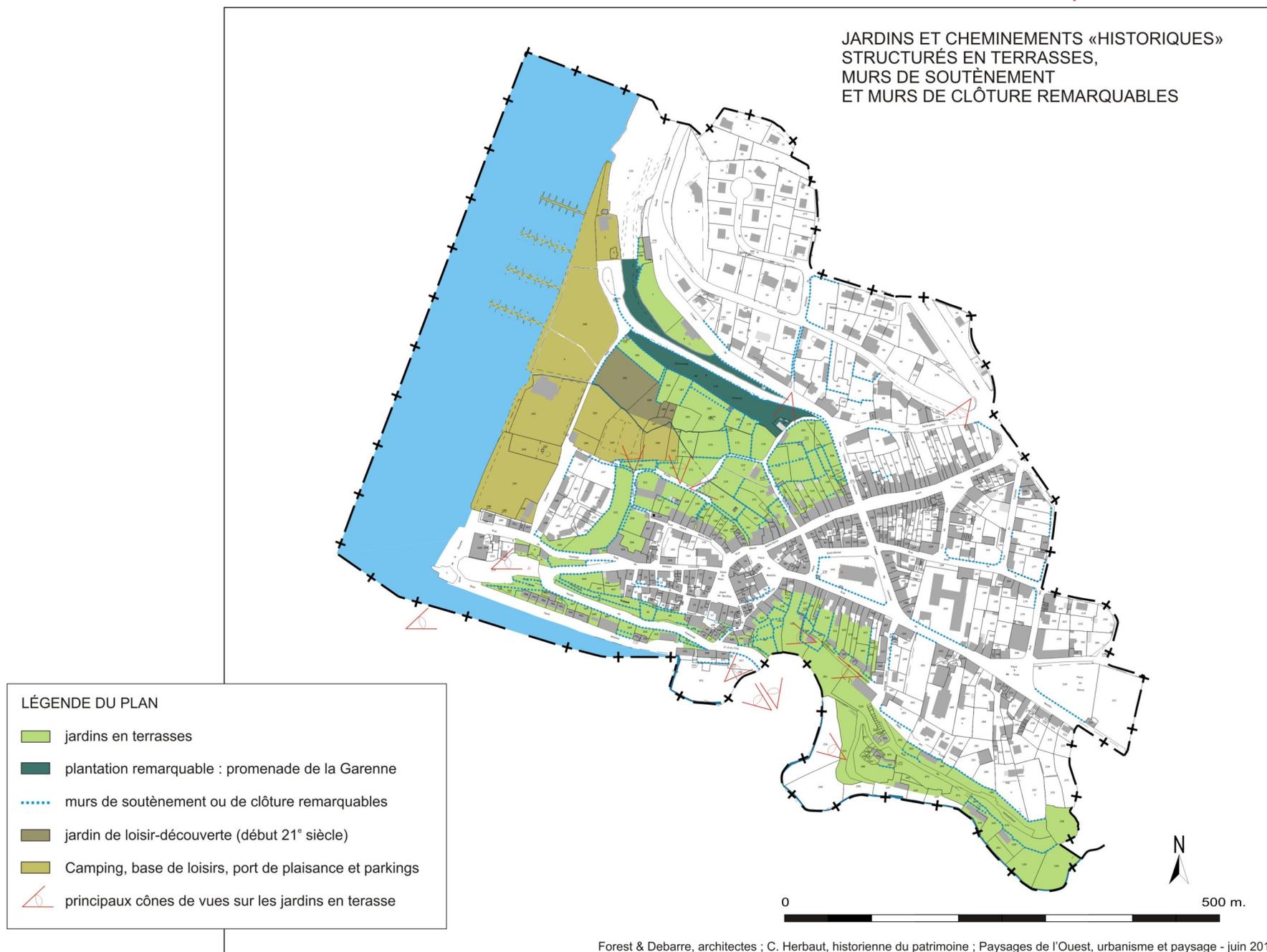


Vue sur le secteur de la Voûte depuis le sud-est, au premier plan l'ancien moulin (en Férel), au centre la digue-route et son écluse de chasse fermant le fond du port de la Roche-Bernard. Carte postale vers 1920 (col. privée).



Vue aérienne sur le vieux port : au fond de l'Etier les prairies de la Voûte encombrées de remblais. Carte postale, années 1970 (col. privée)



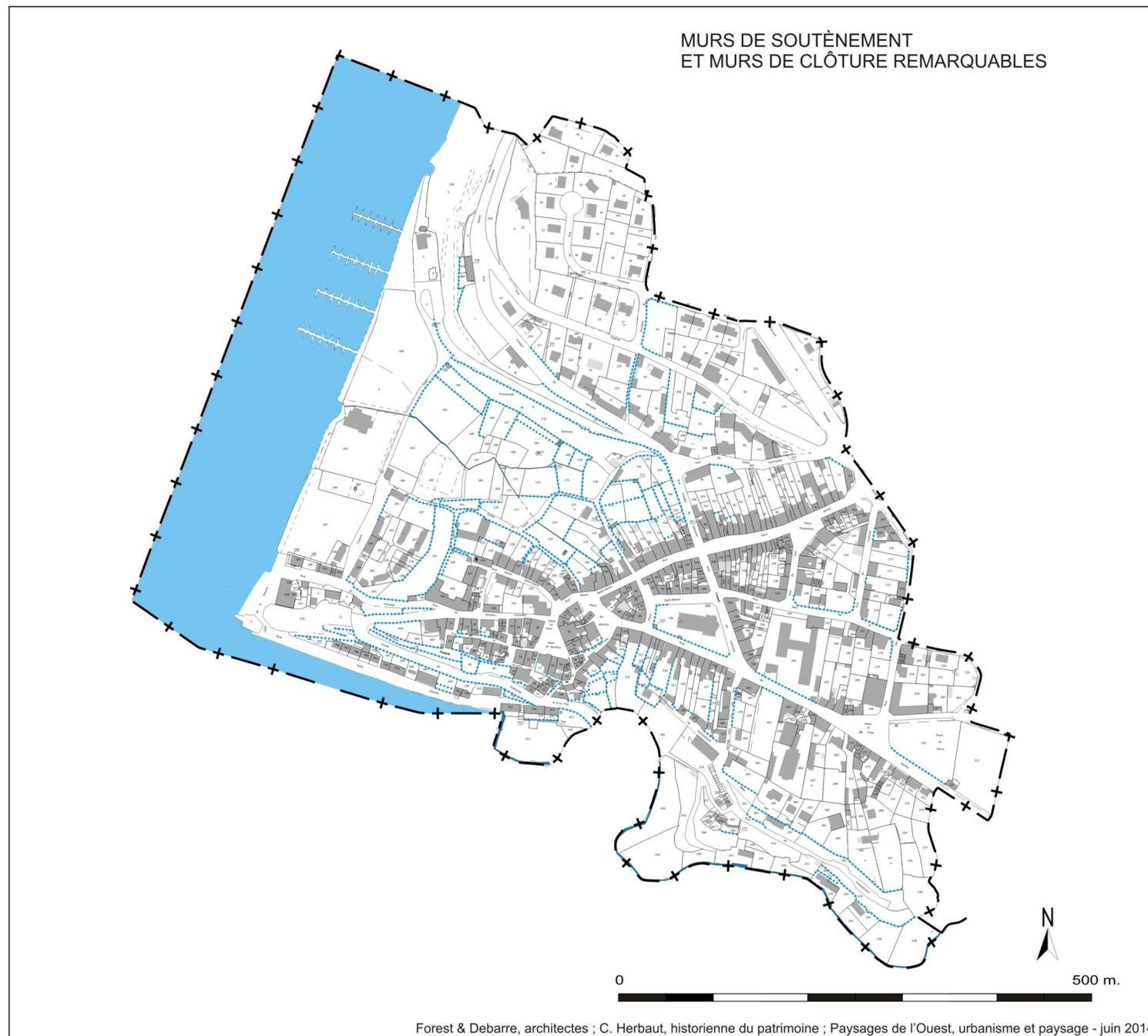


## Les murs de pierre remarquables

La morphologie urbaine est fortement marquée par une armature de murs de pierre. En effet, la topographie prononcée a engendré l'aménagement des terrasses soutenues par des ouvrages maçonnés et la construction de murs de clôture, qui accompagnent et confortent le réseau viaire et les jardins. Ces murs de maçonnerie sont des éléments constitutifs de l'espace urbain, ils structurent la délimitation de l'espace public et de l'espace privatif.



Jardins en terrasses sur le flanc sud du promontoire historique, visibles depuis la route de Guérande. A noter : exemple de clôture en palis de schiste





Rue du Ruicard



Rue de la Saulnerie

## Les venelles et chemins piétons

L'ensemble des venelles préservées en particulier autour de la rue de la Saulnerie et du Ruicard, restitue l'organisation viaire de la ville médiévale. Cette partie de la ville ancienne a été épargnée par les alignements et démolitions des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

Certaines venelles sont bordées de chaque côté d'un mur de pierres de grande hauteur ce qui leur confèrent un aspect identitaire fort. D'autres ont des murs de hauteur plus basse (murs de soutènement) s'ouvrant sur le paysage avoisinant.

Ci-dessous :  
exemple de la ruelle du Lavoir à l'arrière de la rue Basse-Notre-Dame, qui se faufile entre les jardins clos.



Rue de la Quenelle

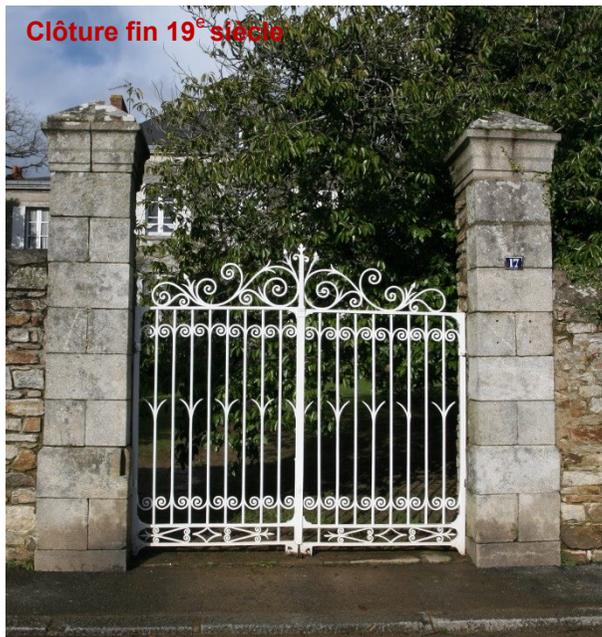


Ruelle du Lavoir

## Le mur de pierre aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles

Si le paysage urbain des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> est fortement marqué par les murs, les extensions résidentielles au 19<sup>e</sup> siècle sont caractérisées par quelques intéressantes clôtures avec claire-voies et portails en ferronnerie.

Les clôtures jouent un rôle urbain primordial en matérialisant la limite entre l'espace public et l'espace privatif. Elles peuvent prendre des morphologies différentes tout en restant homogènes dans un registre architectural cohérent.



Clôture fin 19<sup>e</sup> siècle



Clôture début 20<sup>e</sup> siècle



Clôture milieu 20<sup>e</sup> siècle



## Espaces privés, cours

Dans la ville ancienne, des espaces privés sont constitués de petites cours, traitées d'une façon minérale. Ils ne sont pas visibles du domaine public et pas toujours accessibles. Il est difficile de juger de leur permanence ou de leur éventuel comblement par des extensions du bâti.

Le parcellaire en lanière est très présent dans l'organisation du bâti de la rue Saint-James. Cette contrainte foncière a engendré au cours du temps un ensemble d'extensions postérieures peu homogène, visible depuis la rue du Vallon-Saint-Julien. Par ailleurs, dans la partie basse de la rue Saint-James et la rue Basse-Notre-Dame, la forte déclivité a commandé la création de terrasses pour les cours et jardins postérieurs.

Rue du Calvaire

Rue Basse-Notre-Dame



Rue Saint-James (partie Nord-Ouest)  
Cours et jardins postérieurs transformés en  
aire de stationnement



Rue Saint-James (partie Sud-Ouest)  
Etagement préservé des jardins



## Le réseau viaire

### LÉGENDE

- Voies principales
- Voies secondaires
- Venelles
- Passages piétonniers



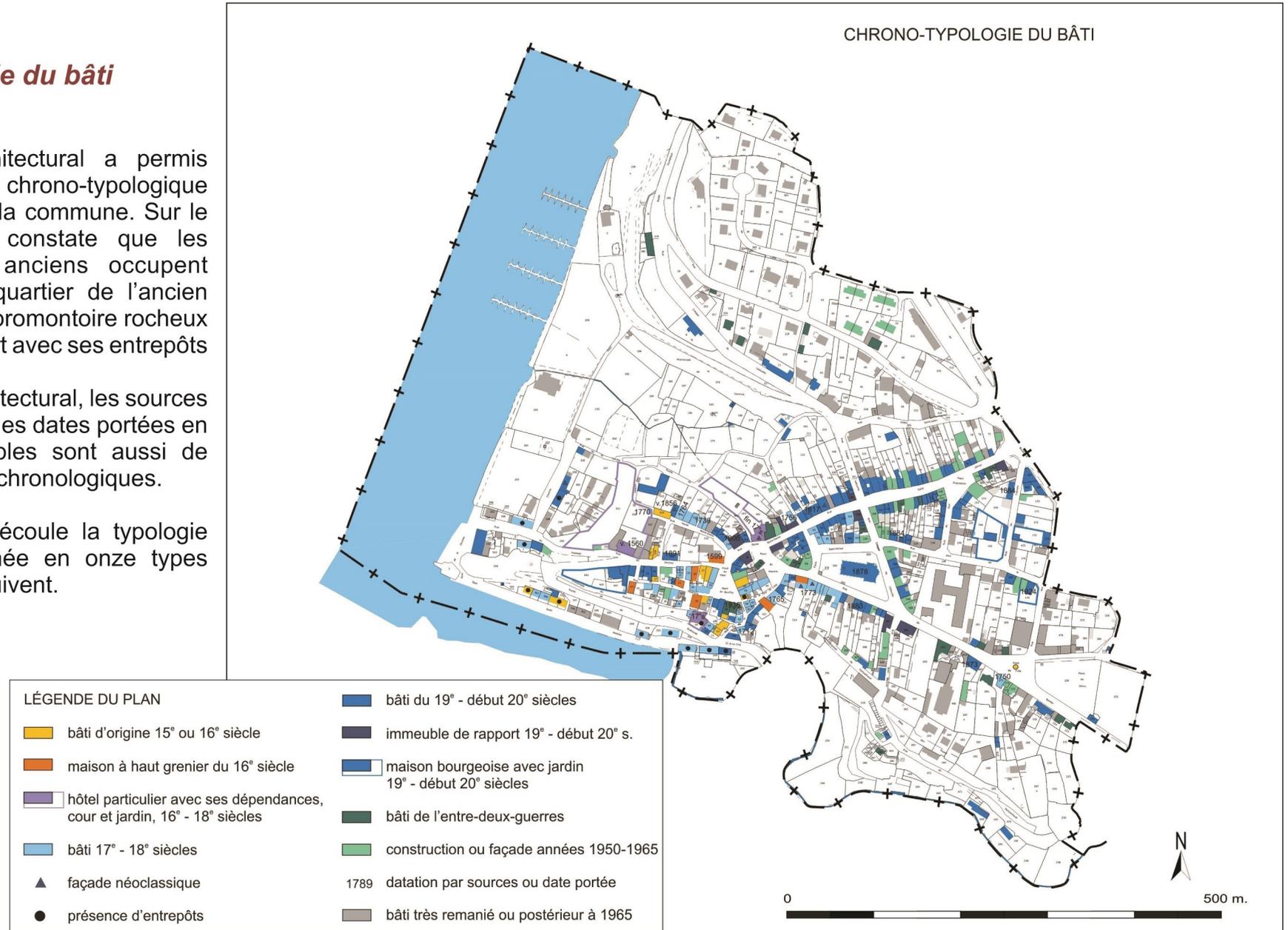
# LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

## Chrono-typologie du bâti

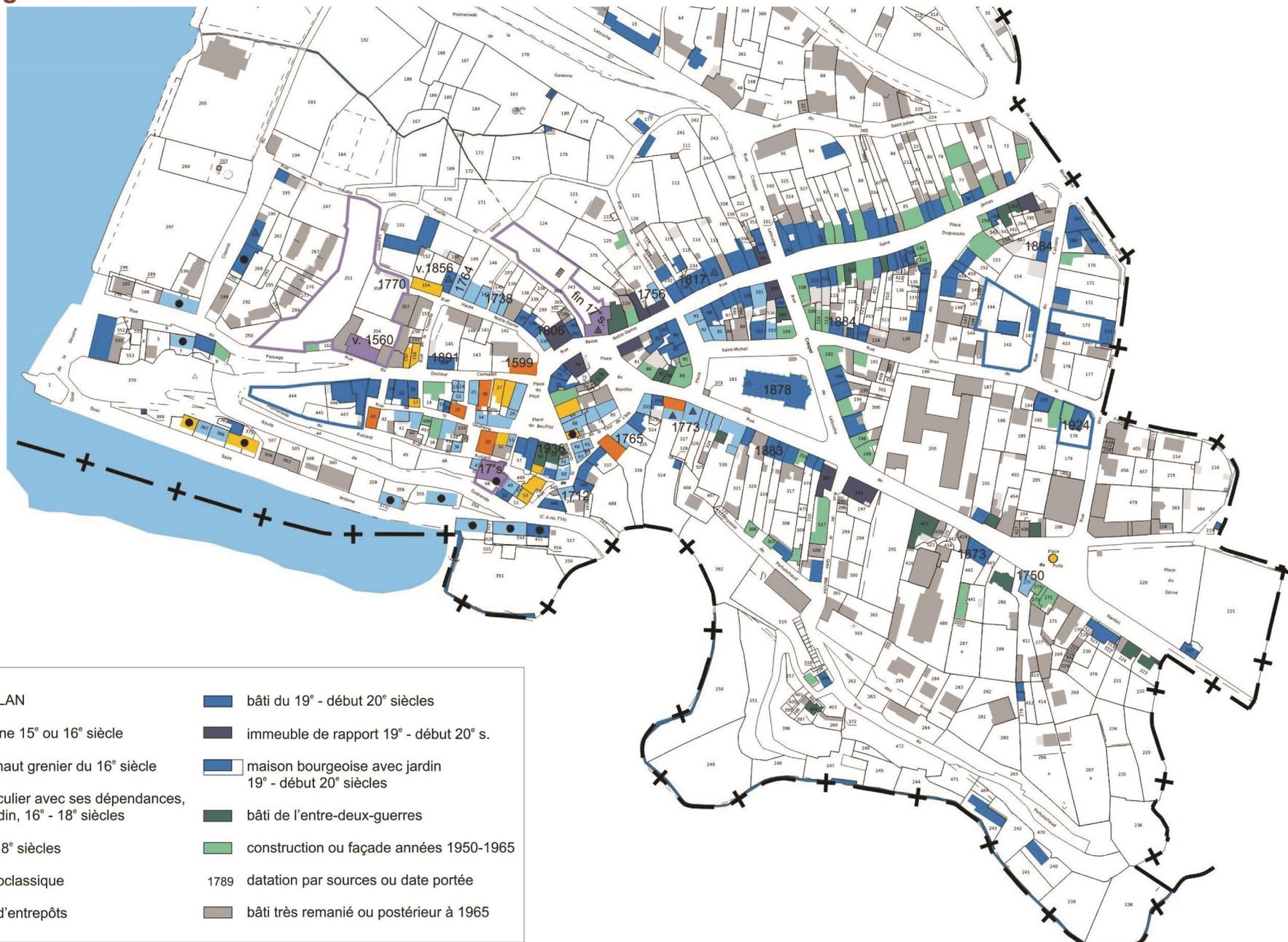
Le diagnostic architectural a permis d'établir la synthèse chrono-typologique du bâti existant sur la commune. Sur le plan ci-contre on constate que les édifices les plus anciens occupent majoritairement le quartier de l'ancien *baillage* situé sur le promontoire rocheux et le site du vieux port avec ses entrepôts et magasins.

Outre l'examen architectural, les sources historiques et quelques dates portées en façade des immeubles sont aussi de précieux indicateurs chronologiques.

De cette analyse découle la typologie architecturale déclinée en onze types dans les pages qui suivent.



## Chrono-typologie du bâti

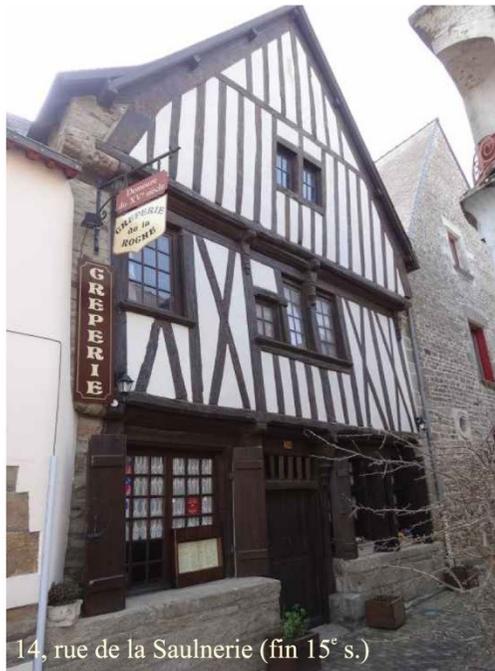


### LÉGENDE DU PLAN

- |   |   |
|---|---|
|  bâti d'origine 15 <sup>e</sup> ou 16 <sup>e</sup> siècle  |  bâti du 19 <sup>e</sup> - début 20 <sup>e</sup> siècles                       |
|  maison à haut grenier du 16 <sup>e</sup> siècle   |  immeuble de rapport 19 <sup>e</sup> - début 20 <sup>e</sup> s.                |
|  hôtel particulier avec ses dépendances, cour et jardin, 16 <sup>e</sup> - 18 <sup>e</sup> siècles |  maison bourgeoise avec jardin 19 <sup>e</sup> - début 20 <sup>e</sup> siècles |
|  bâti 17 <sup>e</sup> - 18 <sup>e</sup> siècles  |  bâti de l'entre-deux-guerres  |
|  façade néoclassique   |  construction ou façade années 1950-1965                                       |
|  présence d'entrepôts  | 1789 datation par sources ou date portée  |
|   |  bâti très remanié ou postérieur à 1965  |



11 rue du Dr Cornudet (16<sup>e</sup> siècle)



14, rue de la Saulnerie (fin 15<sup>e</sup> s.)

## La typologie du bâti

### LA MAISON SUR PARCELLE ÉTROITE, PARCELLAIRE D'ORIGINE MÉDIÉVALE OU RENAISSANCE

Localisation : exclusivement dans la ville ancienne.

Datations principales : les maisons les plus anciennes, à pignon sur rue, remontent à la fin du Moyen Âge (fin 15<sup>e</sup> siècle). Les plus nombreuses présentent des façades recomposées ou reconstruites aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

Caractéristiques : Les maisons à pignon sur rue possédaient souvent des façades en pan de bois. A La Roche-Bernard il n'en subsiste qu'une rue de la Saulnerie. Les façades en maçonnerie sont courantes pour ce modèle, et l'examen architectural des ouvertures permet de dater certaines d'entre elles du 16<sup>e</sup> siècle (rue Cornudet anciennement Grand'Rue).

Dans la majorité des cas les façades sont sur gouttereau. Leur faible largeur qui impose souvent une seule travée, révèle la pérennité de la trame parcellaire ancienne dans laquelle le regroupement de parcelles ne s'est pas imposé au cours du temps. Ce rythme constitue une caractéristique forte de la ville, notamment rue Saint-James, même si la majorité des façades date des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.



20-22 rue du Dr Cornudet  
(fin 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> s.)



4-5 place du Bouffay (remanié 18<sup>e</sup> s.)

La réunion de deux logis sous un même faîtage est courante dès le Moyen Âge. Diverses solutions peuvent être adoptées y compris celle qui consiste à adosser deux maisons couvertes en appentis.

A compter de 1806, la mise en oeuvre des plans d'alignement engendre la démolition de quelques immeubles rue Basse-Notre-Dame, rue Cornudet, et surtout rue Saint-James et au carrefour de la nouvelle rue Crespel de Latouche.

Cependant, dans la majorité des cas c'est un recul ou une avancée de moins d'un mètre qui est imposé, et seules les façades sont progressivement modifiées, remises au goût du jour, sans entamer la trame du parcellaire. En conséquence, il subsiste notamment rue Saint-James, bon nombre de façades étroites à une seule travée et dont l'élévation comporte presque toujours une lucarne.



Rue Saint-James, façades fin 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> s.



11, rue du Ruicard (fin 16<sup>e</sup> s.)

## LA MAISON A ÉTAGE ET HAUT GRENIER DES 16<sup>e</sup> ET 17<sup>e</sup> SIÈCLES

Localisation : dans le quartier dit «le Baillage de la Roche» de la ville ancienne.

Datations principales : 16<sup>e</sup> et début 17<sup>e</sup> siècles, peut-être fin 15<sup>e</sup> siècle (?) pour les plus anciennes.

Caractéristiques : La maison de plan rectangulaire, large, présente une élévation à un étage carré sous comble. La haute toiture à deux pans, coyaux, souvent soulignée par des pignons découverts (chevronnières en pierre de taille), et par conséquent le volume du grenier, confèrent à l'immeuble sa silhouette caractéristique. Dans le cas d'un parcellaire allongé la façade est à pignon sur rue avec souches de cheminée sur gouttereaux.

Les façades sont en moellons recouvert d'un enduit. Chaînes d'angles, entourages des baies et corniches lorsqu'elles existent sont en pierre de taille. Leur décor ou leur mouluration sont de précieux indicateurs de datation.



silhouette du n°8, Tour-de-l'Île (début 17<sup>e</sup> s.)

Lorsqu'elles sont sur des parcelles traversantes, ces grandes maisons ont deux façades. Le n°2 rue de la Saulnerie a été remanié en 1748 : la partie sud du logis ouvrant sur la rue du Ruicard au n°1, possède désormais un toit à croupe avec lucarne en pignon.



18 rue du Dr Cornudet (fin 16<sup>e</sup> siècle)



18 rue du Dr Cornudet, façade postérieure

Lorsqu'elle est située sur une parcelle large, la façade principale de la maison se développe sur le mur gouttereau, avec souches de cheminées en pignons. Le 18 rue du Dr Cornudet présente un plan complexe à deux corps perpendiculaires. Le corps postérieur également de plan allongé à pignon découvert est visible depuis la rue de la Saulnerie.



2, rue de la Saulnerie (fin 16<sup>e</sup> s.)



1, rue du Ruicard (fin 16<sup>e</sup> s. remanié 1748)



Hôtel de Châtillon, rue du Dr Cornudet (origine vers 1550)



## LES HÔTELS PARTICULIERS DES 16<sup>e</sup> ET 17<sup>e</sup> SIÈCLES

Localisation : dans la ville ancienne.

Datations principales : 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles.

Caractéristiques : Les hôtels particuliers sont des ensembles qui comportent un logis principal, des dépendances et des espaces libres réservés aux circulations et à l'agrément : cours et jardins. Leur plan de masses sont parfois complexes et les espaces libres fort réduits lorsque la topographie des lieux est prononcée comme c'est le cas pour la maison dite des «Basses Fosses», rue du Ruicard.

A l'image des manoirs en milieu rural, les hôtels particuliers de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance possèdent une tour d'escalier hors oeuvre (ou à demi hors oeuvre) dont la toiture élancée les singularisent dans le paysage urbain. Le logis principal présente en façade des éléments de décor placés au niveau des baies, des corniches, des lucarnes et des souches de cheminées.

L'hôtel du Cardinal Odet de Châtillon (ci-contre) possédait une façade très simple sur la Grand'rue, par contre la façade postérieure sur cour offre un décor sculpté particulièrement soigné. Sur le plan cadastral de 1835 on distingue au nord une succession de deux cours avec accès charretiers depuis la rue Notre-Dame. Le jardin en terrasses à l'ouest faisait probablement partie de cet ensemble.



Hôtel rue de la Quenelle (fin 16<sup>e</sup> siècle)

La situation portuaire de La Roche-Bernard a favorisé l'emploi du tuffeau à des fins ornementales sur les grandes maisons et les hôtels de la ville. Les lucarnes Renaissance de l'hôtel de la rue de la Quenelle illustrent remarquablement l'engouement pour ce matériau facile à sculpter, mais fragile



Hôtel dit «maison des Basses-Fosses»,  
rue du Ruicard (début 17<sup>e</sup> siècle)

Cet hôtel particulier se distingue dans le paysage urbain par une élévation à plusieurs étages carrés, une décomposition des volumes et des toitures.



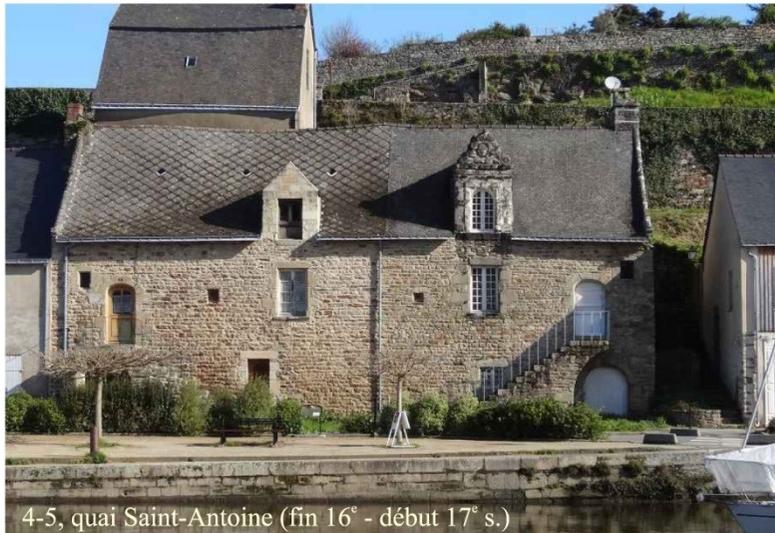
## LES MAISONS DE MARCHANDS ET ENTREPÔTS DES 16<sup>e</sup> - 19<sup>e</sup> SIÈCLES

**Localisation :** - le quartier du port soit le quai Saint-Antoine, la rue du Passage, le chemin du Pâtis et l'actuelle route de Guérande,  
- dans la ville ancienne, rue de la Tour-de-l'Isle.

**Datations principales :** à toutes les époques de l'activité portuaire depuis la fin du Moyen Âge jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle.

**Caractéristiques :** Les maisons de marchands et de négociants possèdent en leurs murs un ou plusieurs niveaux de stockage situés en partie basse du logis. De fait la partie habitable dotée de pièces chauffées se trouve à l'étage. Lorsque la topographie est prononcée, la partie «entrepôt» dont l'accès se caractérise par une large porte, occupe un niveau à demi-enterré peu ou pas éclairé. Souvent un simple jour ou un soupirail assurait la ventilation des lieux. Ces dispositions favorisaient l'isolation thermique recherchée pour la conservation des marchandises.

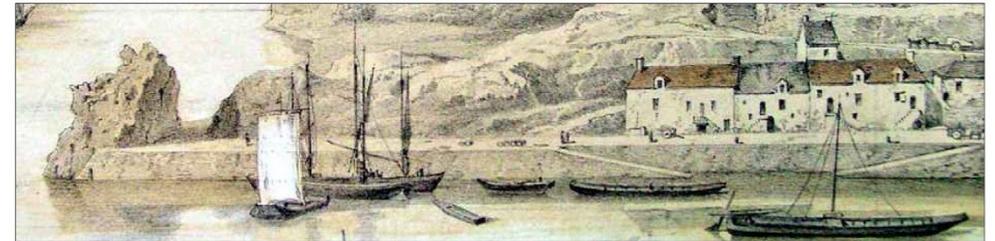
Chemin du Pâtis, la maison situé au n°4 est un exemple de maison de négociant avec magasins attenants à l'habitation.



4-5, quai Saint-Antoine (fin 16<sup>e</sup> - début 17<sup>e</sup> s.)



8, route de Guérande (18<sup>e</sup> siècle)



*La France de nos jours*, Pont de la Roche-Bernard (détail), vers 1850 - AD35, 1Fi 879

Sur cette lithographie du milieu du 19<sup>e</sup> siècle figurent les entrepôts qui correspondent aux n°1 à 5 actuels du quai Saint-Antoine. On distingue les escaliers extérieurs distribuant la partie habitable des maisons, ainsi que l'absence de fenêtres aux rez-de-chaussées.



5, rue du Passage (18<sup>e</sup> siècle)

Route de Guérande (la Voûte) et rue du Passage : deux exemples pour lesquels l'accès aux entrepôts se trouve en façade postérieure



8, rue du Tour-de-l'Isle (17<sup>e</sup> siècle)



4, chemin du Pâtis (vers 1850)



9-11 rue Haute-Notre-Dame (1738)

La réunion de deux logis sous un même faîtage est courante à La Roche-Bernard. Ci-dessus, la façade de cette maison aux travées incomplètes, remaniée en 1738, offre un ordonnancement certain.

Au cours du Grand Siècle l'ordonnancement s'impose au rythme des façades des immeubles, ainsi que la lucarne à fronton cintré type «chapeau de gendarme» particulière à la région.



10 rue Tour-de-l'Isle (1765)

## LA MAISON TRADITIONNELLE À ÉTAGE DES 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> SIÈCLES

Localisation : dans la ville ancienne, quartier dit «le Baillage de la Roche» et ancienne rue de l'Hôpital (rue de Nantes).

Datations principales : fin 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles

Caractéristiques : maison de plan allongé construite à l'alignement de la rue. Elévation à un étage carré (rarement deux) sous comble. Les travées ne sont pas toujours respectées.

Maçonneries de moellons, façade enduite ou chaulée. Encadrements des baies en pierre de taille. Présence d'une corniche pour les exemples les plus soignés.

Toit de longs pans, coyau, ardoises, faîtage en terre-cuite. Lucarnes en maçonneries le plus souvent en pierre de taille à frontons triangulaire puis cintrés (18<sup>e</sup> siècle).

Présence fréquente de petite boutique au RDC avec étal en pierre.

Ces maisons qui font partie du corpus le plus répandu présentent souvent de nombreux remaniements conséquents aux transformations opérées au cours des siècles. Un examen architectural détaillé est nécessaire avant toute intervention, comme sur cet ensemble ci-dessous qui comprend trois parcelles et au moins trois périodes de construction : origine 17<sup>e</sup> siècle pour les deux premières (n°12-14), 18<sup>e</sup> siècle pour le troisième (n°10) et 20<sup>e</sup> siècles pour le remaniement des baies à rez-de-chaussée.



10 - 14 rue de Nantes (17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles)

## LA MAISON TRADITIONNELLE À RDC + COMBLE DES 16<sup>e</sup>- 18<sup>e</sup> ET 19<sup>e</sup> SIÈCLES

Localisation : essentiellement dans le quartier le plus ancien de la ville, rues du Ruicard, de la Saulnerie et environs.

Datations principales : fin 16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles.

Caractéristiques : maison modeste de plan allongé construite à l'alignement de la rue. Élévation à rez-de-chaussée sous comble à surcroît avec lucarne passante (qui interrompt l'égout du toit). La lucarne en maçonnerie et fronton triangulaire est bien souvent disposée dans l'axe de la porte mais la composition des façades est rarement symétrique en raison de la taille variable des petites baies. Maçonneries de moellons, façade enduite ou chaulée. Encadrements des baies en pierre de taille.

Toit de longs pans, coyau, ardoises, faîtage en terre-cuite. Pignon percé d'un simple jour. Présence possible de petite boutique au RDC avec étal en pierre.

Ces maisons à une ou deux pièces sous simple grenier ont souvent été surélevées ou remplacées. Les quelques exemples qui subsistent dans le centre ancien illustrent l'habitat traditionnel de gens modestes, d'un genre architectural très simple mais traditionnel à la région.



3, rue de la Saulnerie (origine 16<sup>e</sup> siècle)



3, rue de la Saulnerie

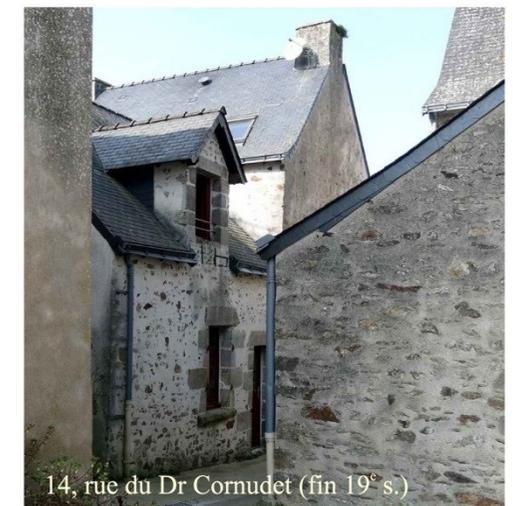
La plus ancienne répertoriée dans le cadre de l'étude est le n°3 rue de la Saulnerie. Construit sur cave le rez-de-chaussée ne semble abriter qu'une seule pièce. La mouluration des appuis de la fenêtre et de la lucarne évoquent le 16<sup>e</sup> siècle. Le pignon qui supporte la souche de cheminée possède un jour de ventilation au niveau du grenier. La porte de type « fermière », à deux ouvrants superposés et panneau de nuit, est un bon compromis pour l'éclairage du rez-de-chaussée.



4, rue du Ruicard



7, rue du Ruicard (origine 18<sup>e</sup> s.)



14, rue du Dr Cornudet (fin 19<sup>e</sup> s.)

## LA MAISON ET L'IMMEUBLE À FAÇADE NÉO-CLASSIQUE DES 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> SIÈCLES

Localisation : les grandes rues de la ville ancienne (Basse-Notre-Dame, Saint-James, et route de Nantes).

Datations principales : seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle - milieu du 19<sup>e</sup> siècle

Caractéristiques : maison de qualité ou immeuble de rapport, construits à l'alignement de la rue. Élévation à un ou deux étages carrés sous comble éclairé de lucarnes. Les travées sont généralement en nombre impair afin d'affirmer l'axe de composition des façades. La recherche de l'ordonnement devient la règle au 18<sup>e</sup> siècle.

Il existe quelques rares exemples de façades en pierre de taille mais les maçonneries de moellons recouvertes d'un enduit sont de règle. Corniche, bandeaux d'étages et lucarnes en pierre de taille, augmentent les qualités architecturales de ces bâtiments, ainsi que les gardes-corps en fer forgé et en fonte.



8 rue de Nantes (1773)



6 rue de Nantes, façade postérieure

Ci-contre, sur cette maison à double façade, celle côté jardin adopte une élévation néoclassique, sans doute inspirée de la façade principale du n°8 rue de Nantes, sa voisine.



5 rue Basse-Notre-Dame



Le ravalement des années 1950 dissimule une façade de qualité comme le suggère la façade arrière avec corps postérieur et perron à balustrades



1 rue Basse-Notre-Dame, 1806



17 rue Saint-James

## L'IMMEUBLE DE RAPPORT DES 19<sup>e</sup> et DÉBUT 20<sup>e</sup> SIÈCLES

Localisation : dans toutes les rues concernées par les plans d'alignement de ce siècle.

Datations principales : 1806 - 1910

Caractéristiques : immeuble de rapport toujours situé à l'alignement de la rue. Il présente une élévation à un ou deux étages carrés sous comble suivant son emplacement. Ainsi sur les parcelles d'angle les gabarits R+2+C paraissent avoir été imposés par les règlements urbains de l'époque.

Les façades à travées sont en moellons toujours recouvertes d'un enduit, mais le décor reste sobre. Toutefois, sur quelques exemples plus recherchés, les corniches, bandeaux d'étages, effets de pilastres d'angle, entourages de baies à appuis saillants, ainsi que les garde-corps ouvragés en fer forgé ou en fonte, contribuent aux qualités architecturales des immeubles.

Les toits sont de longs pans, rarement brisés ou à croupe, avec lucarnes en pierre de taille ou en charpente.

Présence de boutiques presque systématique.



La rue de Nantes depuis la place Saint-Michel, vers 1950  
Carte postale éditions Rosy (coll. particulière)



38 rue de Nantes

À l'angle de la rue de Nantes et de celle de la Grée-Blanche, cet imposant immeuble double en profondeur, couvert d'un toit à croupes, ne possède pas d'ouverture en pignon car une maison y était primitivement adossée.



34 rue de Nantes

Cet ancien hôtel pour voyageurs comporte un décor de façade très soigné, que révèle l'emploi de la pierre blanche sur les entourages des baies, larmiers, chaînes d'angle, corniche et lucarne centrale. L'enduit, repris dans les années 1930, respecte la modénature du bandeau sous corniche.



1-3 rue Saint-James

À La Roche-Bernard, les immeubles du 19<sup>e</sup> siècle et du début 20<sup>e</sup>, présentent souvent une hiérarchisation des étages : la hauteur des baies du 1<sup>er</sup> étage est plus grande que celles du niveau supérieur.

## LA MAISON BOURGEOISE FIN 19° - DÉBUT 20° SIÈCLES

Localisation : quartiers nouvellement urbanisés à l'époque

Datations principales : 1870-1920

Caractéristiques : maison de qualité située à l'alignement de la rue, parfois en retrait. Dans les quartiers nouvellement urbanisés à l'époque, la propriété comporte un jardin clos cerné de hauts murs de clôture avec portail ouvragé, qui confèrent à l'ensemble des qualités résidentielles supplémentaires.

Généralement de plan massé, la maison présente une élévation sur cave ou niveau de soubassement, à un étage carré sous comble. Les façades sont en moellons toujours recouvertes d'un enduit. Les corniches, bandeaux d'étages, effets de pilastres d'angle, entourages de baies à appuis saillants ainsi que les balcons avec garde-corps ouvragés en fer forgé ou en fonte, participent au décor recherché de ces immeubles.

Les toits sont de longs pans, brisés ou à croupe avec lucarnes en pierre de taille. Quelques exemples possèdent une extension latérale couverte d'un toit terrasse.



2 rue du Dr Cornudet



20, rue J. de La Fontaine (1924)



17 rue J. de La Fontaine

Rue La Fontaine, la maison située au n°17 possédait un grand jardin occupant toute la partie sud de l'îlot. Le portail principal à deux piliers et grilles en fer forgé se trouve dans l'axe du logis, tandis qu'un accès secondaire ouvrait sur la rue du Calvaire à proximité des dépendances (conciergerie, écuries-remise). Une partie du jardin a été loti vers la fin du 20<sup>e</sup> siècle, faisant disparaître de longues portions du mur de clôture d'origine.





6 place du Bouffay

La décomposition des volumes, la présence de pignons découverts ou de demi-croupes en toiture, participent à la bonne intégration de ce type de maison dans le tissu urbain ancien.

## LA MAISON OU L'IMMEUBLE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES VERS 1920 - VERS 1939

Localisation : quartiers en extension de la ville ou en remplacement dans les quartiers anciens

Datations principales : 1920-1939 ; jusqu'à la fin des années 1940

Caractéristiques : Les maisons de plan rectangulaire ou en L présentent souvent un rez-de-chaussée surélevé, un étage carré et un comble habitable. La décomposition des volumes du toit est fréquente ainsi que la présence de demi-croupes en pignon. L'aspect pittoresque réside aussi dans l'influence néo-bretonne ou le traitement d'une partie de la façade en faux pan de bois tandis que le style Art-déco privilégie les lignes anguleuses bow-windows et fenêtres aux angles abattus.

L'utilisation courante du ciment armé et du béton autorise une mise en œuvre rapide des auvents, balcons, jardinières, et escaliers extérieurs. Les clôtures en ciment armé, peintes, sont caractéristiques de la période.

Un soin particulier est porté sur la modénature des façades aux enduits décoratifs généralement projetés à la tyrolienne. Les surfaces lisses des enduits sont peintes en blanc, en particulier les ébrasements extérieurs des baies qui reflètent ainsi la lumière à l'intérieur des pièces. Les surfaces travaillées en épaisseur sont déclinées dans des tons sobres. Les devantures commerciales peuvent être ornées de mosaïques.

Les garde-corps et ferronneries de portes fabriqués en série adoptent souvent des motifs Art-déco géométriques, ou à corbeilles de fruits, vases et roses stylisées.



64, rue de Nantes





40, rue Saint-James



1, place Dugesclin



4, rue J. de La Fontaine



3, rue J. de La Fontaine

Dans le quartier historique de la Roche-Bernard les bâtiments des années 1950 sont en majorité d'inspiration régionale. Leur gabarit outrepassent rarement le velum général de la rue ou de la place.



14 rue Saint-James



45, rue Saint-James

## LA MAISON OU L'IMMEUBLE MODERNE DES ANNÉES 1950

Localisation : quartiers en extension de la ville, mais aussi immeubles en remplacement dans les quartiers anciens

Datations principales : 1945-1960

Caractéristiques : le «Modernisme» des années 1950 s'exprime de deux manières. A La Roche-Bernard comme ailleurs les architectes et entrepreneurs de l'époque de la reconstruction proposent, selon la clientèle, deux types de projets.

Les constructions d'inspiration régionale font le plus souvent appel à la symétrie. Les toitures de longs pans, les pignons découverts, la présence de lucarnes et les ouvertures plus hautes que larges en sont les principales caractéristiques.

Les projets d'inspiration moderne s'affranchissent des références historiques et régionales. La composition des façades laisse peu apparaître la distribution intérieure, les balcons et les auvents en porte-à-faux sont fréquents ainsi que l'emploi de pilotis (14, rue Saint-James), les fenêtres aux encadrements saillants, offrent des proportions plus larges que hautes.

Les façades sont recouvertes d'enduits ciments lisses peints en blanc, mais les enduits à granulats apparents subsistent toujours. Les menuiseries extérieures sont en bois peint ou métalliques. La partition des carreaux est faiblement démultipliée et tend à disparaître plus on avance dans les années 1960.

Les devantures commerciales présentent une composition épurée, généralement sous auvent.

## Les caractéristiques de la typologie architecturale

### Les toitures

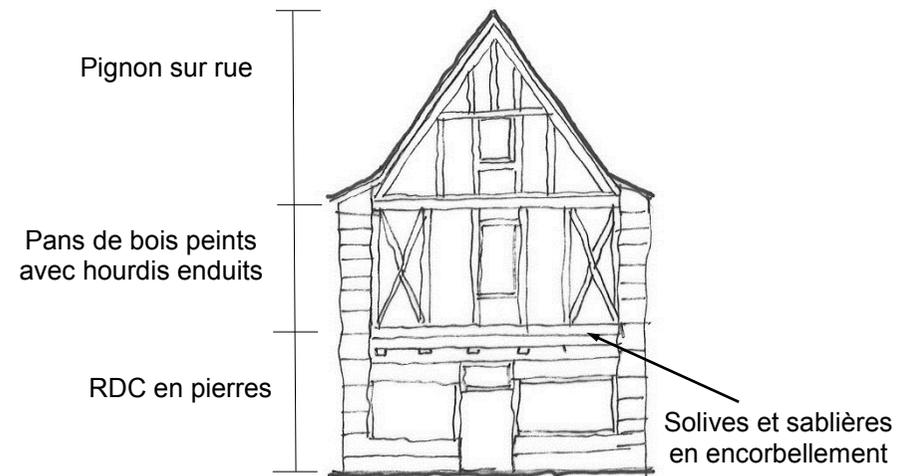
L'histoire urbaine de la ville de La Roche-Bernard lui donne une image qui se lit à travers la diversité des volumes de toiture.

Jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle, les toitures sont assez simples :

- mur gouttereau avec versant de toiture sur rue ;
- façade pignon avec 2 versants de toitures.

Au 17<sup>e</sup> siècle, les hautes tours d'escalier de plan carré coiffées en pavillon donnent à la ville une silhouette différente où les emboîtements de toits reflètent l'organisation intérieure d'une nouvelle façon d'habiter.

La trame urbaine médiévale perdue, sans regroupement de parcelles, la façade médiévale à pans de bois disparaît au détriment d'une façade en maçonnerie. Par contre les pignons sur rue sont conservés.



6, rue du Ruicard, maison dite des Basses-Fosses (17<sup>e</sup> siècle)



4-5, place du Bouffay, deux logis sous un même faîtage



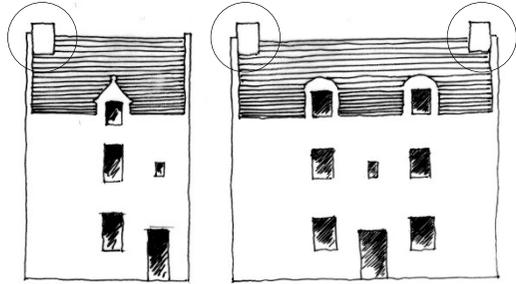
14, rue de la Saulnerie (fin 15<sup>e</sup> siècle)



4, rue du Tour de l'Isle, tour d'escalier de plan carré coiffée d'un toit en carène

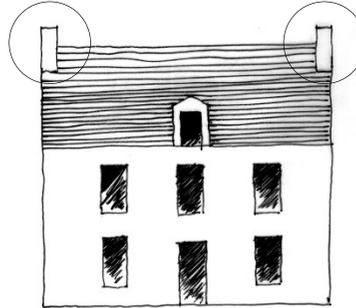
## Les cheminées

La restitution des souches de cheminée sur un immeuble ancien doit tenir compte de l'époque de construction de celui-ci. Jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle, les souches sur les immeubles sont de section carrée ; avec l'apparition des boisseaux en terre cuite au 19<sup>e</sup> siècle, elles deviennent plus rectangulaires.



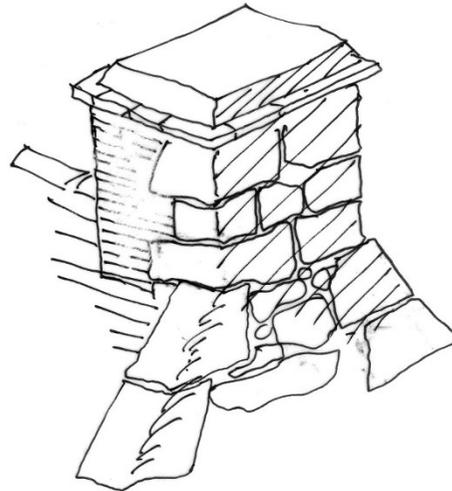
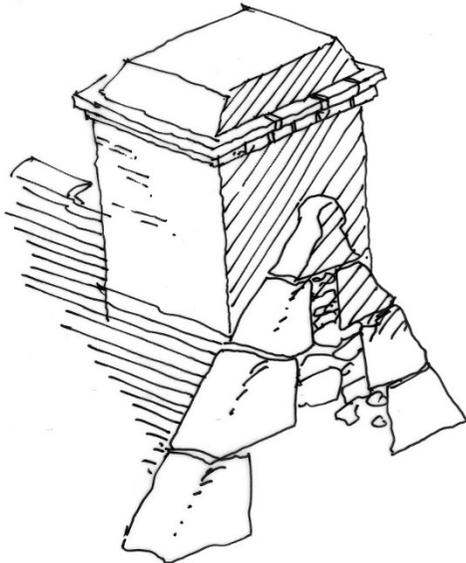
17<sup>e</sup> siècle

18<sup>e</sup> siècle



19<sup>e</sup> siècle

Exemple de souches de cheminée ( 17<sup>e</sup> -18<sup>e</sup> siècles ) :



16, rue du Docteur Cornudet (origine 16<sup>e</sup> siècle)  
La cheminée sur gouttereau présente une haute souche afin d'optimiser le tirage.

## Les lucarnes

L'architecture traditionnelle se caractérise par des lucarnes à l'aplomb de la façade. Ces lucarnes sont généralement en pierre et les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles constituent la période où les décors sur les lucarnes sont les plus ouvragés.

Lucarne à meneau et croisillons en tuffeau milieu 16<sup>e</sup> siècle



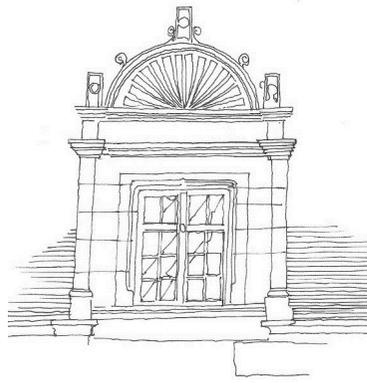
Hôtel de Châtillon-Coligny (vers 1550)

Lucarne en tuffeau fin 16<sup>e</sup> siècle



6, rue du Ruicard

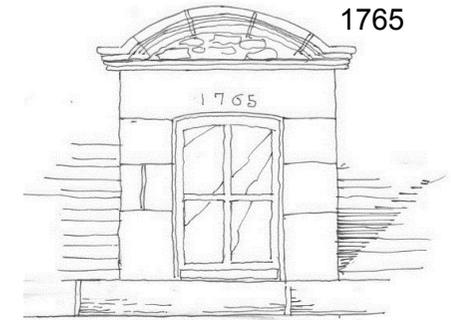
Lucarne en granit fin 16<sup>e</sup> siècle



Maison du Canon (1599)



Gonds et feuillures, trace d'un ancien volet



1765



Lucarne 18<sup>e</sup> siècle Type rural 1772



Lucarne 18<sup>e</sup> siècle Type urbain 1750

Les façades de la fin du 16<sup>e</sup> et du début 17<sup>e</sup> siècle portent généralement des lucarnes réalisées en tuffeau, pierre calcaire importée dont la blancheur contraste naturellement avec le granite des encadrements et les enduits. Cette pierre tendre et légère facilite la sculpture des parties hautes ostentatoires de l'immeuble.

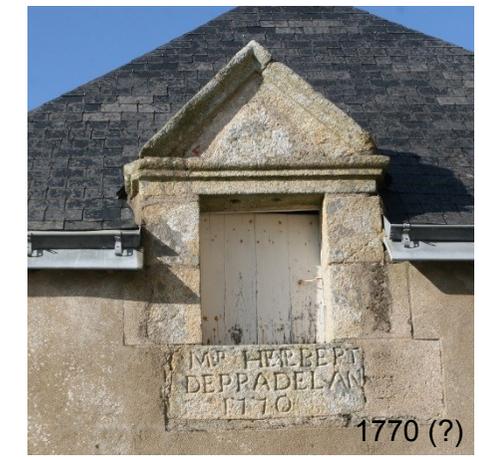
Souvent les corniches sont réalisées avec le même matériaux. Le décor à modillons caractérise cette époque.

A partir du 18<sup>e</sup> siècle, la lucarne est en pierre de taille ou en moellons recouverts d'un enduit, elle se simplifie en remplaçant le fronton cintré par l'arc segmentaire et le fronton triangulaire. La corniche est en doucine et à fines moulurations.

Jusqu'à une époque récente, les greniers ne sont pas habitables. De fait, les lucarnes possédaient des ouvertures de taille parfois modeste, fermées par de simples volets.



18<sup>e</sup> siècle



1770 (?)



Exemple de lucarnes au 19<sup>e</sup> siècle et 20<sup>e</sup> siècle

Lucarne vers 1910-1914

Au 19<sup>e</sup> siècle, l'emploi du granite est généralisé ; la pierre tirée des carrières locales sert à réaliser des frontons triangulaires d'inspiration néoclassique, modèle qui devient quasi-systématique. Des lucarnes à croupe d'ardoise apparaissent également avec une petite corniche en partie haute.

Quelques exemples entièrement en bois sont utilisés pour l'extension de maisons anciennes ou sur des combles non garnis de mansardes. Elles sont parfois en retrait par rapport à la façade.

La fin du 19<sup>e</sup> siècle et le début du 20<sup>e</sup> siècle poursuivent cette évolution. La brique est désormais utilisée parfois enduite mais elle reprend les formes des modèles en granit du 19<sup>e</sup> siècle (fronton triangulaire).



## ***Le motif de la coquille Renaissance***

Le motif de la coquille Renaissance se retrouve sur les lucarnes à plusieurs époques outre la période fin 16<sup>e</sup>-début 17<sup>e</sup> siècle. Le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle a proposé ce modèle en l'interprétant différemment.

Au 19<sup>e</sup> et au 20<sup>e</sup> siècle, le modèle est réinterprété et/ou devient un pastiche plus ou moins réussi.



Place du Guesclin  
Pastiche de lucarne Renaissance

Hôtel de Châtillon-Coligny,  
façade sur rue, éléments de  
lucarne du 16<sup>e</sup> siècle en réemploi



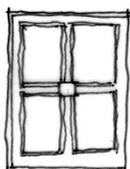
53, rue Saint James, lucarne 1960



## Les menuiseries extérieures, fenêtres, volets et portes

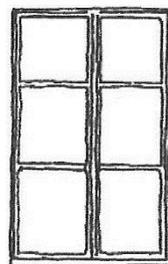
### Les menuiseries extérieures

Les menuiseries extérieures en bois peint font partie intégrante de la composition de la façade.



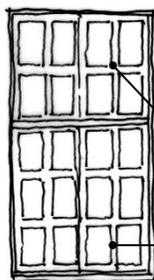
17<sup>e</sup> siècle

Les surfaces de vitrage sont petites. Les châssis fixes font office de structure.



19<sup>e</sup> - début 20<sup>e</sup> siècle

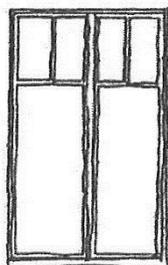
Les surfaces de vitrage augmentent ; la dimension des baies diminue. La section des petits bois diminue.



17<sup>e</sup> siècle, début 18<sup>e</sup> siècle

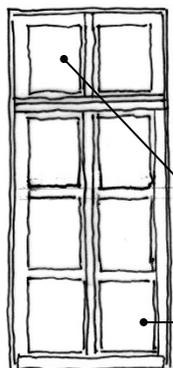
Si les surfaces de vitrage augmentent, la dimension des vitrages reste inchangée et les petits bois renforcent le châssis

Imposte fixe  
Châssis ouvrant



Art déco  
1<sup>ère</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle

Une certaine fantaisie apparaît dans l'organisation des traverses



18<sup>e</sup> siècle

La surface de vitrage augmente, elle permet d'agrandir la dimension des baies. Les sections des parties en bois restent assez importantes.

Imposte fixe  
Châssis ouvrant

Toute modification visant à simplifier le dessin de ces menuiseries remet en cause l'équilibre architectural de la composition. Dans le cas de remplacement de menuiseries dans la façade, les traverses, impostes ou petits bois devront être restitués à l'existant.

Il reste très peu de menuiseries des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, et souvent les menuiseries du 18<sup>e</sup> siècle avec imposte fixe ont été remplacées par des ouvrants à petits bois.

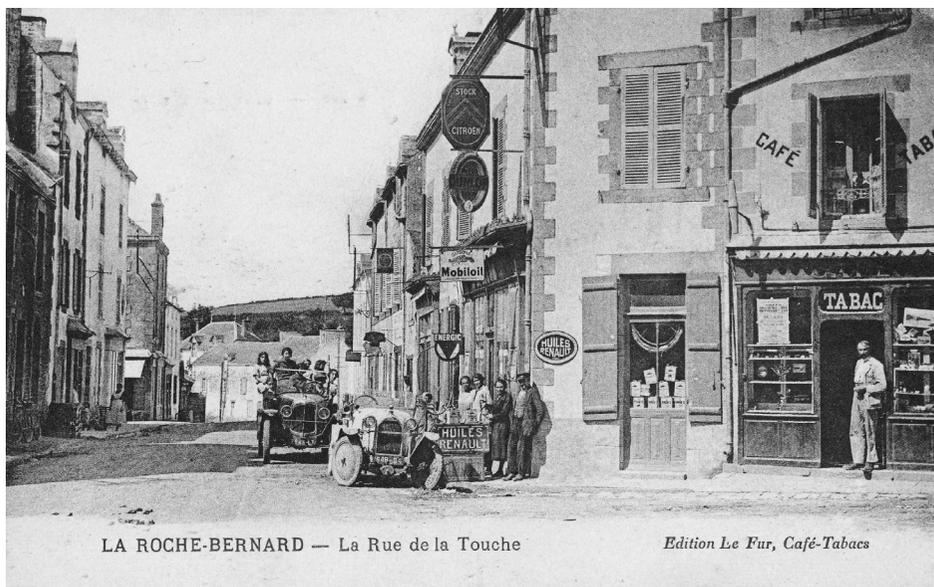


## Les volets

Les volets extérieurs en bois peint ou métalliques pour les plus récents font parti intégrante de la composition de la façade, ils étaient généralement persiennés pour les étages et pleins au rez-de-chaussée.

A toutes les époques ils sont parfaitement ajustés à la forme de la baie ; et participent à la valeur patrimoniale des façades.

Leur suppression est un appauvrissement.



Angle de la rue Crespel de Latouche et Saint-James  
Carte postale vers 1930 (col. privée)



4, chemin du Pâtis



## Les portes

Quelques portes anciennes subsistent en centre ville, elles témoignent de l'évolution de cet élément de la façade au cours des siècles. Les portes des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles sont pleines, elles sont décorées d'un jeu de tablettes saillantes, carrées ou rectangulaires, plus ou moins soignées (biseau, plis de serviette,...)

Au 18<sup>e</sup> siècle, la porte se simplifie, la quincaillerie devient plus présente (heurtor, ferrure,...) et participe au décor de la porte. Les portes les plus élaborées présentent des cadres moulurés de style rocaille ou néoclassique. Une imposte vitrée surmonte généralement la porte d'entrée et s'harmonise avec les menuiseries des baies.

Exemple de porte du 17<sup>e</sup> siècle



Exemples de portes du 18<sup>e</sup> siècle, dotées d'une imposte vitrée



Exemples de portes fin 19<sup>e</sup>-début 20<sup>e</sup> siècle

Les ferronneries décoratives sur les vitrages des portes ou des impostes font partie intégrante de la porte d'entrée et leur confèrent leur originalité.

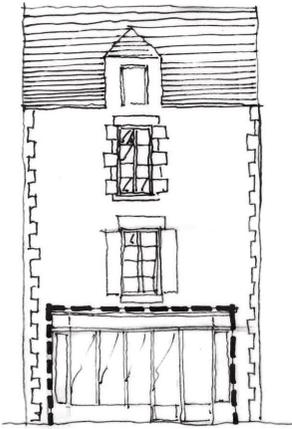
Exemple de porte de type rural  
à double battant



Exemple de porte Art Déco  
20<sup>e</sup> siècle



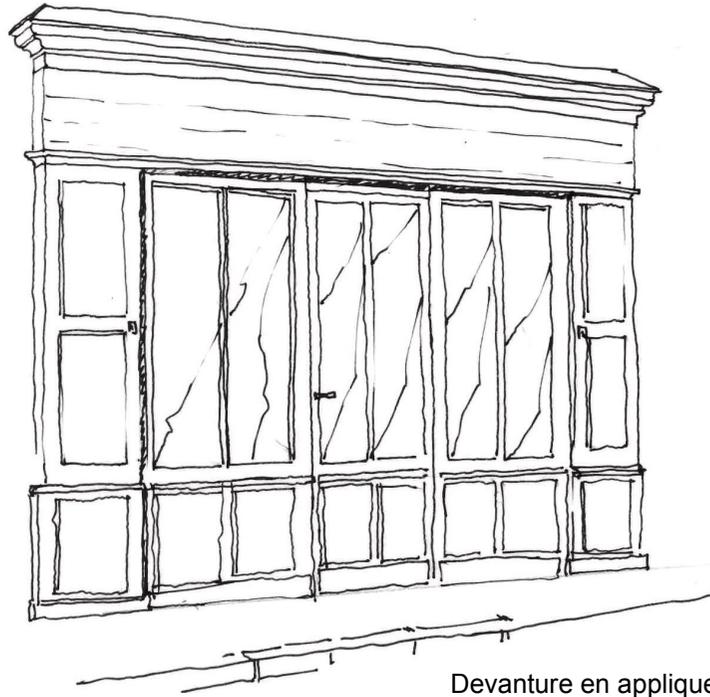
## Les devantures commerciales



Devanture en tableau

Le local commercial doit faire partie intégrante de l'immeuble qui l'abrite. La structure de l'immeuble doit donc apparaître en totalité lorsque ses caractéristiques se présentent comme telles : façade maçonnée, piédroits en pierre de taille, portes ou porches. Lorsque le commerce occupe plusieurs immeubles contigus, la façade commerciale doit être en autant de parties qu'il existe des façades différentes d'immeubles.

Les devantures commerciales s'inspirent des vitrines lambrissées de la fin du 19<sup>e</sup> siècle.



Devanture en applique

Echoppe de type médiéval aménagée dans une large ouverture.

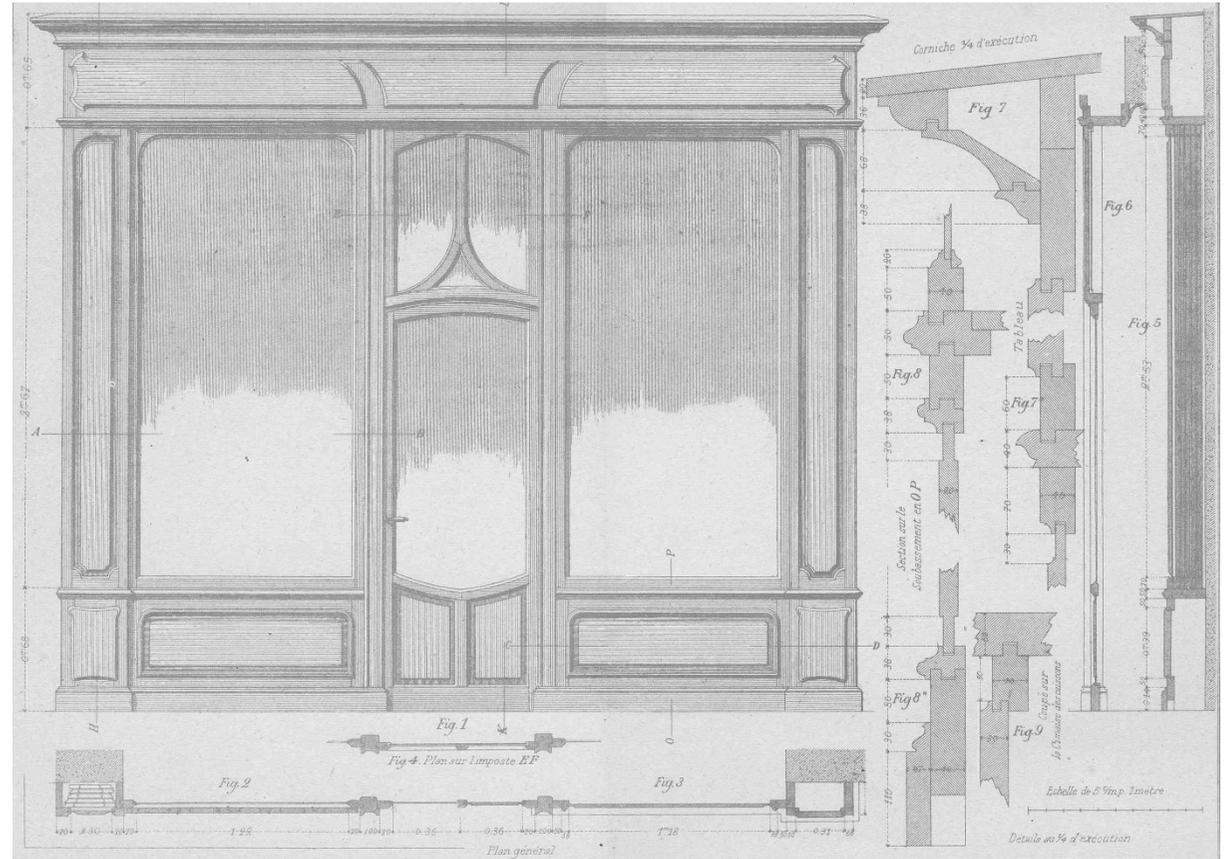


Commerces et boutiques en début du 20<sup>e</sup> siècle (cartes postales ; col. privée)



La composition des façades commerciales doivent respecter l'ordonnance de la façade et particulièrement l'identification des portes d'accès aux logements.

Façades commerciales fin 20<sup>e</sup> siècle



Devanture avec volets en bois extrait du « Nouveau Roubo - L'art de la menuiserie », Paris, début 20<sup>e</sup> siècle planche 28

## Les enseignes

Aucun élément informatif, propre à un commerce, ne devra accrocher le regard d'une manière intempestive, ni entraîner une surenchère visuelle, finalement inutile et préjudiciable à la qualité urbaine de l'environnement. Les enseignes en fer forgé ou en bois découpé sont préconisées. Il est conseillé d'éclairer les enseignes par des projecteurs intégrés aux suspentes.

Les enseignes en lettres peintes sur la façade semblent assez prisées à la Roche-Bernard.



## Les éclairages

Un soin particulier sera apporté au dispositif d'éclairage et à sa position par rapport à la surface éclairée.



## Les accessoires : auvent, banne, store

Trop d'accessoires perturbent la lisibilité de l'espace public et du commerce lui-même.



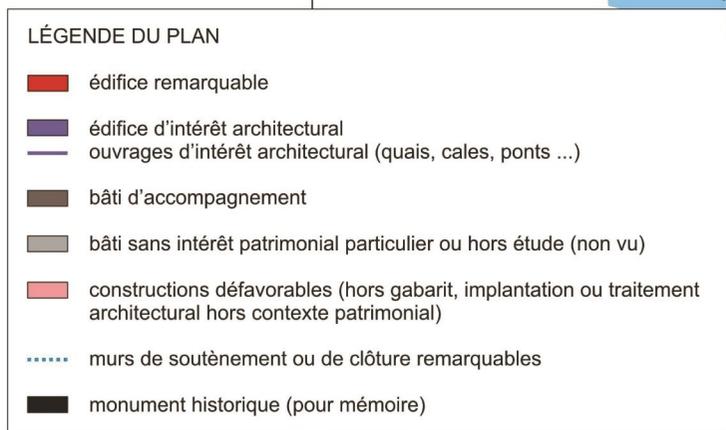
## Intérêt architectural du bâti

Le diagnostic architectural a également permis de proposer une échelle de valeur architecturale et patrimoniale des constructions dans leur état actuel.

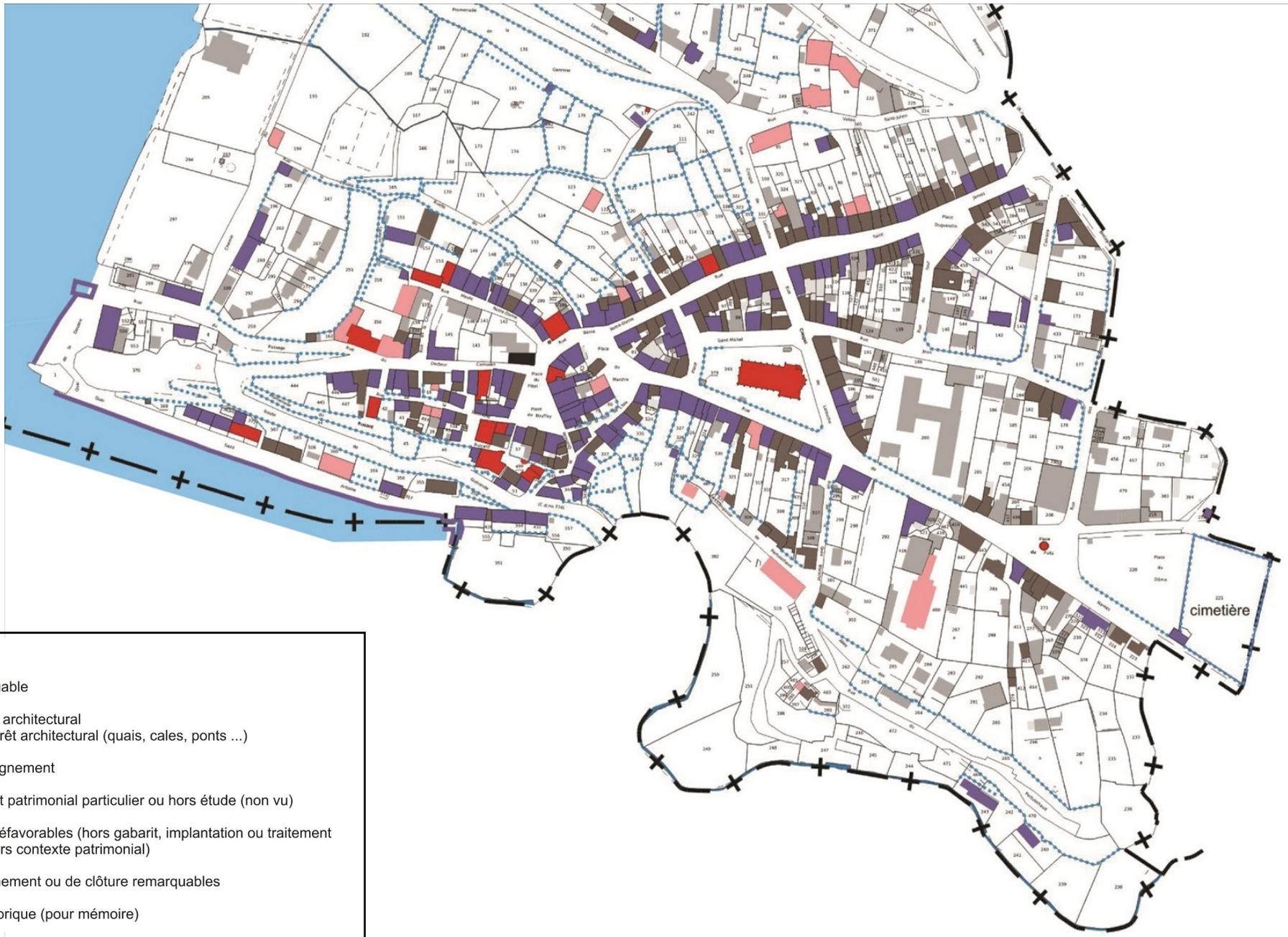
Les immeubles les plus intéressants sont pochés en rouge ou en violet, dont les ouvrages portuaires et l'écluse du fond de l'Etier.

Le bâti poché en marron, dit d'accompagnement, peut servir de référence en matière de forme architecturale et/ou de gabarit.

Sur le plan ci-contre on constate qu'un certain nombre d'édifices pochés en rose sont défavorables au paysage urbain et doivent être améliorés, voire supprimés.



## Intérêt architectural du bâti



# LE DIAGNOSTIC PAYSAGER

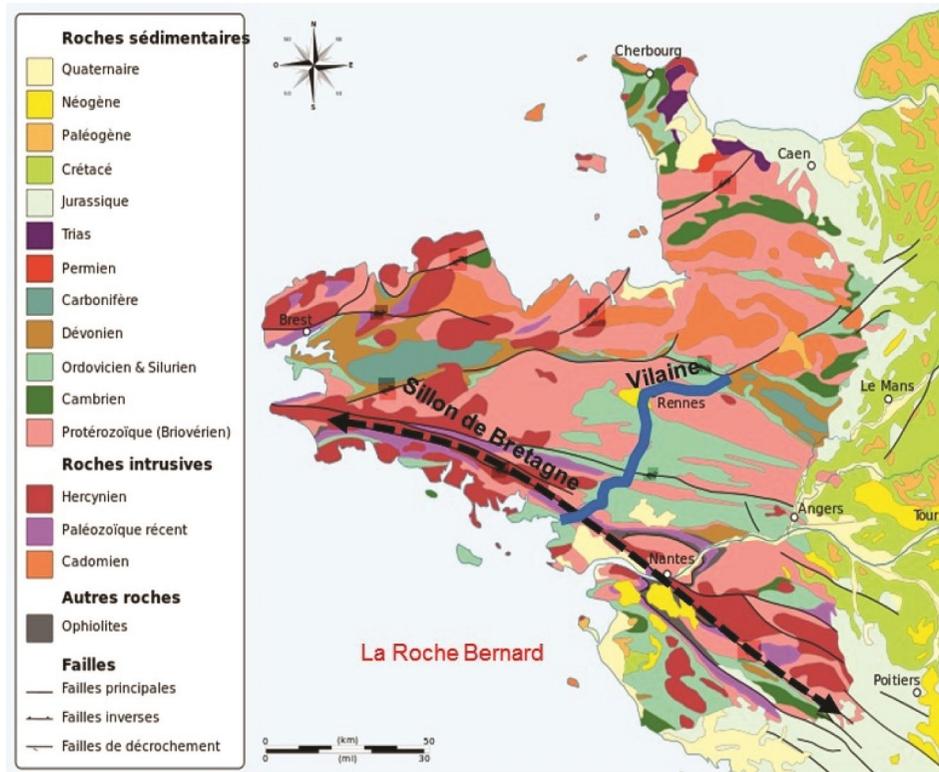
## La formation du paysage de La Roche-Bernard

### Géologie et relief

Située au sud du massif armoricain, La Roche-Bernard est implantée au croisement de la faille géologique nommée le sillon de Bretagne et de la vallée de la Vilaine.

La géologie de La Roche-Bernard est composée de granite d'anatexie et pegmatites déformés lors du cisaillement hercynien. Le rocher du Ruicard et l'éperon rocheux qui le prolonge sont d'origine métamorphique (mylonites de la branche sud du cisaillement sud-armoricain datant du hercynien - 320 / 300 Ma), il est reconnu d'intérêt régional par la société géologique et minéralogique de Bretagne.

Le long de cette faille à la roche très dure, le relief est particulièrement marqué. C'est à cet endroit, pour des raisons stratégiques, que s'est implantée la ville. Grâce au relief, de nombreux points hauts offrent de beaux panoramas tantôt sur la ville, tantôt sur la Vilaine, tantôt sur le pont, tantôt sur le grand paysage.



Le socle géomorphologique



Le relief

## L'occupation du sol



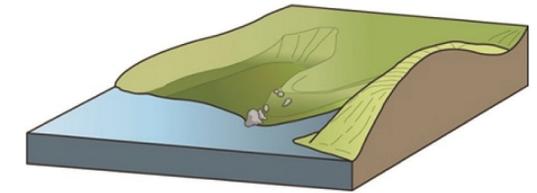
Posée sur la faille du sillon de Bretagne, La Roche-Bernard affiche un paysage atypique mêlant douceur des courbes de son plateau et tranchants de ses rochers saillants. Ce paysage s'est révélé au fil d'une érosion lente qui a fait émerger petit à petit les roches les plus dures offrant à la ville un promontoire stratégique au-dessus de la Vilaine.

La position sur l'éperon est renforcée d'un côté par la faille géologique formée par le ruisseau du Rodoir, de l'autre par le vallon Saint-Julien.

Lien direct entre la Bretagne intérieure et l'océan, la Vilaine place La Roche-Bernard au cœur d'un nœud de communication dans un premier temps fluvial. Par la suite, la modernisation des routes et le franchissement du fleuve par un bac puis par un pont, ont fait de la ville le point de passage obligé entre Nantes et le reste de la Bretagne.

L'homme a tiré profit du relief naturel pour s'implanter en ce lieu stratégique, que se soit sur l'éperon rocheux pour la surveillance et la protection des habitants, ou au plus proche du cours d'eau propice aux échanges commerciaux.

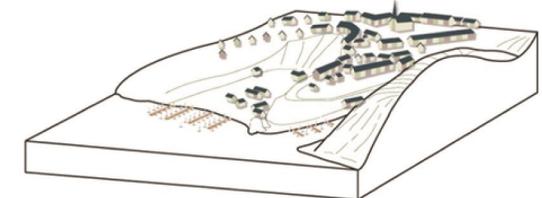
L'occupation du sol par l'homme induit la répartition de la végétation actuelle. En occupant le promontoire rocheux les Rochois ont délaissés les rives escarpées occupées par des boisements. Les terrains situés à proximité des habitations sont aménagés de terrasses pour accueillir jardins et potagers. Le plateau est quant à lui dédié au bocage, cultures en net recul face à l'urbanisation croissante.



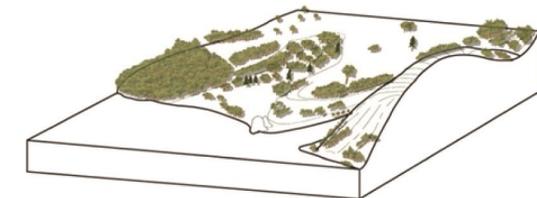
*Le socle géomorphologique*



*L'hydrographie*



*L'implantation de l'Homme*



*Les composantes végétales*



*La composition du paysage actuel*

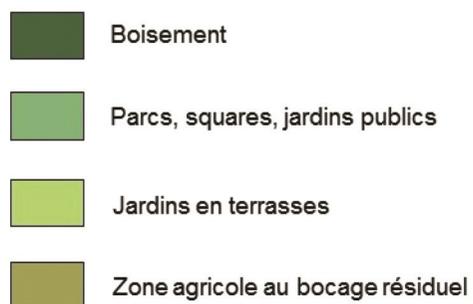
## Les entités paysagères - un lien étroit entre relief et occupation du sol

Sur le promontoire dominant la Vilaine, La Roche-Bernard se situe dans un écrin paysager constitué d'eau, de rochers et de boisements. Le paysage s'organise autour du fleuve en un jeu de coteaux boisés associant agriculture et espaces résidentiels.

Parfois les berges abruptes de la Vilaine laissent place à des vallons comme celui nommé «la coulée Laurent». On y trouve des jardins en terrasses, une fontaine-lavoir et vers la rive et les anciens pâtis des équipements publics.

L'agriculture s'est développée sur les plateaux. La pression urbaine la rend aujourd'hui résiduelle aux alentours de la ville et tend à faire disparaître le bocage.

La trame urbaine ancienne n'a laissé que peu de place à la présence du végétal ; les jardins étant principalement aménagés à flanc de coteaux. Progressivement, le développement de la ville sur le plateau a autorisé un relâchement de la densité urbaine.



## Les protections réglementaires du paysage

### A l'échelle du grand paysage

Afin de préserver ce caractère paysager fort, cet écrin végétal fait l'objet de plusieurs protections d'ordres écologiques ou paysagers.

Fort heureusement bon nombre de ces protections s'étendent en dehors du territoire communal ; elles concernent aussi les communes voisines de Nivillac, Marzan et Férel et répondent aux besoins de préservation des covisibilités avec le site de la ville ancienne.

-  Parc Naturel Régional de Brière
-  Sites classés :
  - La promenade du Ruicard
  - La promenade de La Grée
  - Le Vieux Rocher du port
-  Zone Natura 2000 Directive Habitat Pour les Chiroptères (Chauves-souris Grands Murins)
  - Eglise : combles et clocher
  - Ancien Pont
-  Boisement à préserver au titre du L.123.1.5.7° du CU
-  Arbre à protéger au titre du L.123.1.5.7° du CU
-  Alignement d'arbre ou haie à préserver au titre du L.123.1.5.7° du CU
-  Espace Boisé Classé (EBC)

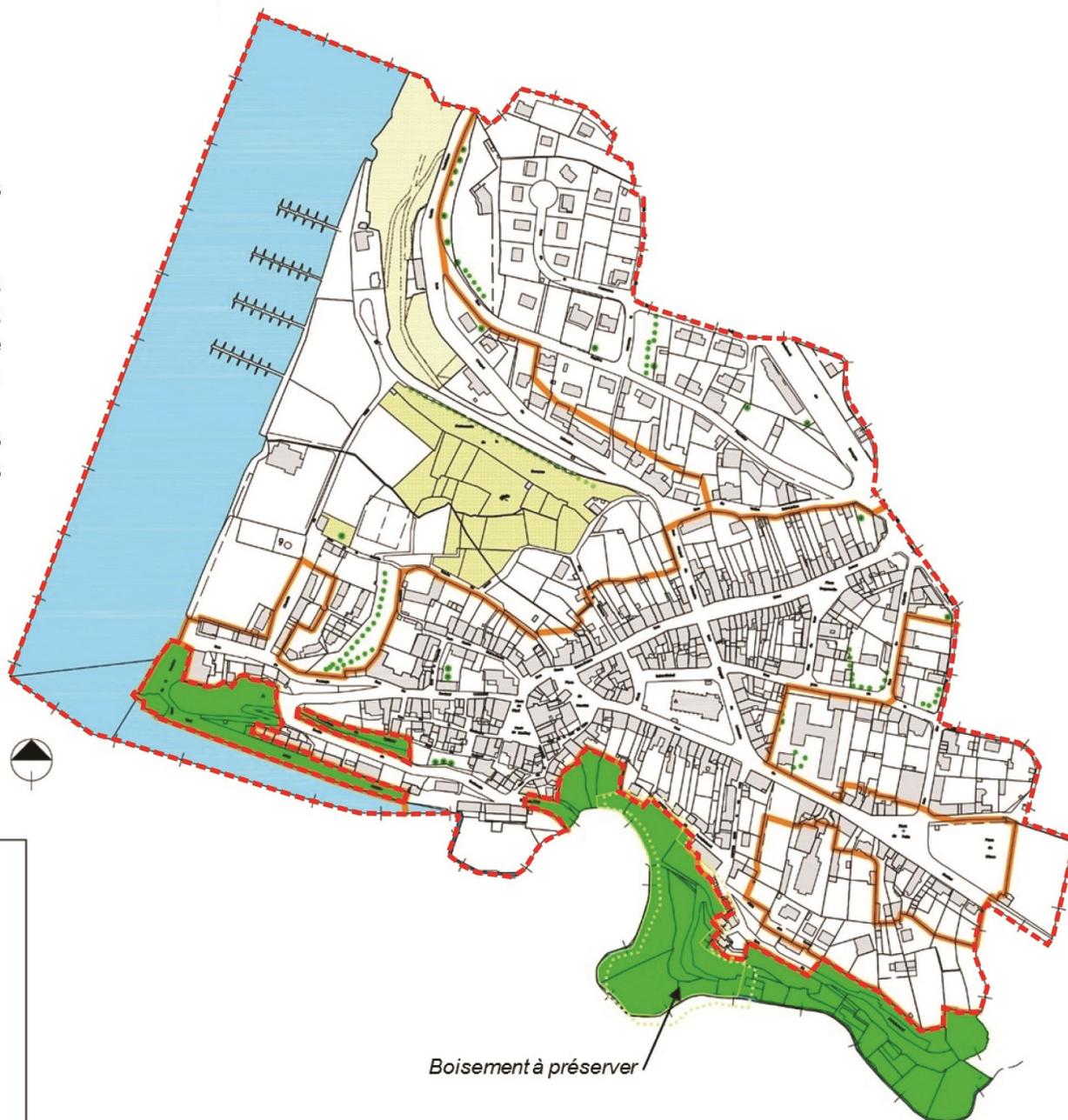


## Au sein du territoire communal

Le paysage communal fait l'objet de plusieurs protections d'ordres écologiques et paysagers.

Ces protections dont les trois sites classés en 1908, la promenade du Ruicard, le vieux rocher du port et la promenade de la Grée, permettent de protéger de l'urbanisation les éléments structurant la composition du paysage urbain.

La protection des boisements associée aux sites classés, a permis par ailleurs de préserver les fronts bâtis de la ville ancienne.



### LEGENDE

-  Emprise des trois sites classés
-  Boisement à préserver au titre du L.123.1.5.7° du Code de l'Urbanisme
-  Arbre et boisement remarquables ou arbre et boisement intéressants
-  Alignements d'arbres remarquables à conserver
-  Périmètres de l'AVAP

Boisement à préserver

## Lecture du paysage

### Les lignes de composition du paysage

On observe une dominante de la ligne horizontale sur le grand paysage, dessinée par le plateau, la ligne de crête de l'éperon rocheux et enfin le fleuve. Les rives escarpées découpent cette horizontalité par des diagonales plus courtes.

La verticalité est aussi marquante dans ce paysage mais n'est induite que par les constructions et les activités humaines : le clocher de l'église, les piles du pont, l'antenne, les mâts des bateaux.

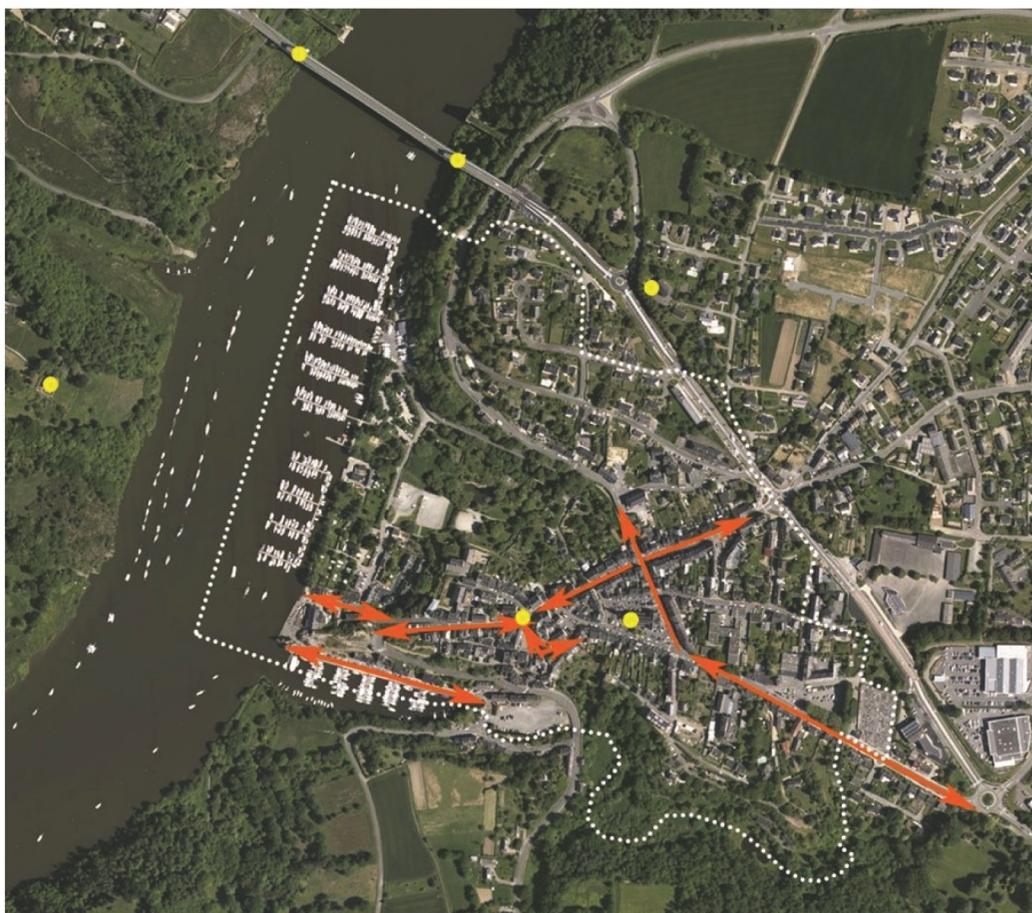


## Les perspectives remarquables et points focaux

Le paysage de La Roche-Bernard est ponctué d'éléments architecturaux qui par leur emplacement ou leur hauteur en font des points focaux remarquables.

La configuration des rues, leurs orientations et leurs ouvertures sur des fenêtres paysagères, induisent des perspectives plus ou moins remarquables au sein de la ville ancienne.

Les perspectives les plus marquantes et les plus significatives de l'identité de La Roche-Bernard, sont reportées sur la carte ci-dessous avec les principaux points focaux



Carte des perspectives et des points focaux



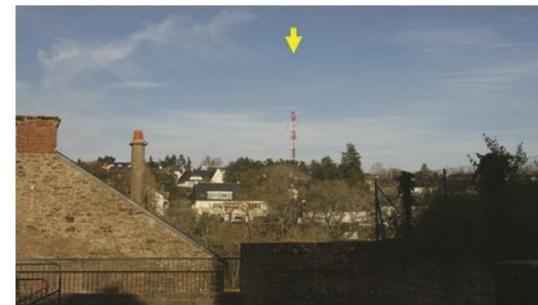
Les piles du pont sur le Vilaine



Le clocher



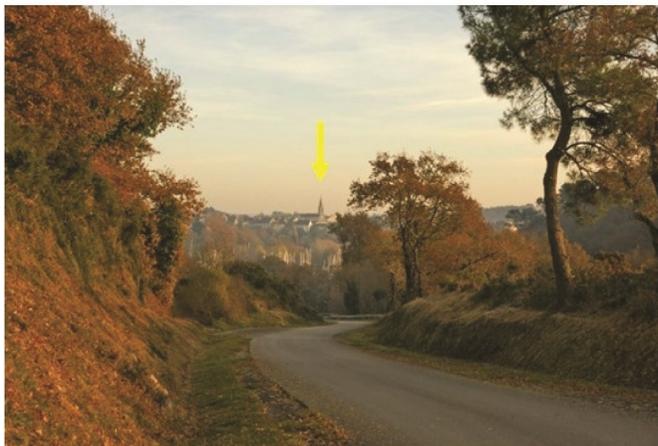
La maison de la Butte du Fort (Marzan)



L'antenne vue depuis la rue de la Coulée Laurent

## Les points focaux : le clocher de Saint-Michel

Le clocher de l'église Saint-Michel (1878-1882) est le point focal de nombreuses perspectives et panoramas depuis les environs.



*Vue depuis la rive droite (Marzan)*



*Vue depuis la rue du Docteur Cornudet*



*Vue depuis la rue de Nantes*



*Vue depuis la rue du Port (Férel)*



*Vue depuis la rue de Guérande (Férel)*



*Vue depuis le parking du parc des Garennes sur les anciens Pâtis*

## Les perspectives remarquables

Les perspectives d'ordre historique engendrées par les principaux axes de circulation de la ville, ont façonné l'image actuelle de La Roche-Bernard



1 La perspective vers le clocher Saint-Michel depuis la rue du Tour-de-l'Isle

2 La double perspective des rues de Nantes et Crespel-de-Latouche

3 La rue du Docteur Cornudet, ancienne Grand'rue

4 La perspective vers le clocher depuis la rue de Nantes

5 La perspective vers l'hôtel de Ville depuis le haut du passage de la Quenelle

6 La perspective de la rue Saint-James vers Nivillac et la sortie de la ville

7 La rue de Nantes

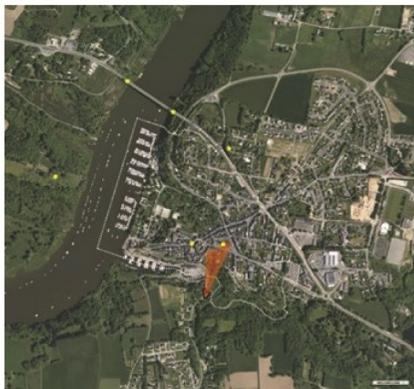


## Les cônes de vue : perspectives sur la ville

Le point de vue le plus remarquable et le plus apprécié des visiteurs est sans aucun doute celui procuré depuis le pont de La Roche-Bernard reconstruit sur la Vilaine au début des années 1960, entre Nivillac et Marzan.



## Les cônes de vue : perspectives sur la ville



*La vue sur La Roche-Bernard depuis la rue de Guérande (Férel)*

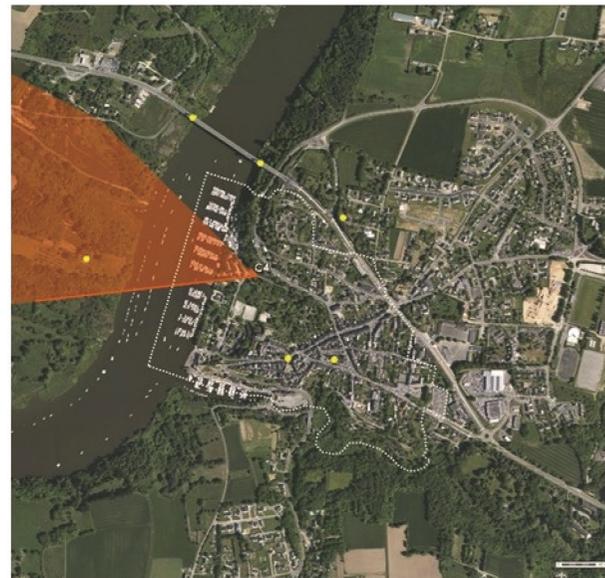


*La vue sur La Roche-Bernard depuis les hauteurs de Férel*



*Vue sur la ville depuis la cale de Guedas (le passage) en Marzan, sur la rive droite de la Vilaine*

## Les cônes de vue : ouvertures sur le paysage environnant



*Le vieux port sur l'étier du ruisseau du Rodoir et la vallée de la Vilaine vus depuis le parking de la Voûte*

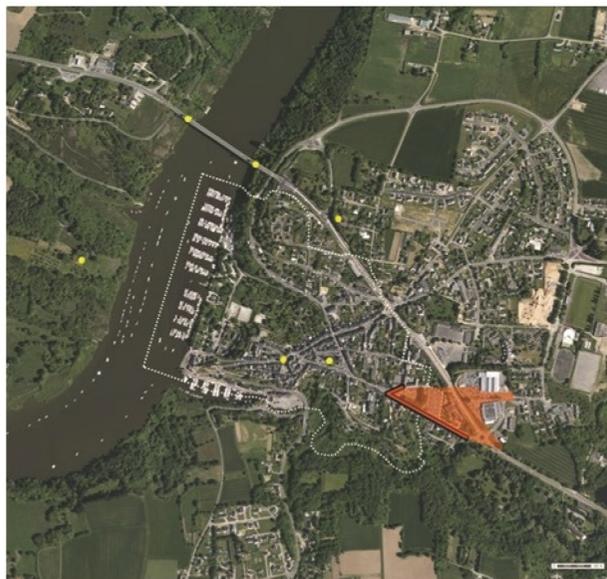


*Large panorama sur la vallée de la Vilaine et le vallon Saint-Julien depuis le rocher du Ruicard*



*Vue sur la vallée de la Vilaine et la coulée Laurent depuis la promenade la Garenne*

## Les cônes de vue : ouvertures sur le paysage environnant



*Fenêtre sur la vallée de la Vilaine depuis la rue du Docteur Cornudet*



*La place du Dôme, un espace ouvert, planté masquant avec peine la zone commerciale de Nivillac à l'arrière-plan.*



*La vue sur le vieux port et le vallon du Rodoir depuis le rocher du Ruicard*

## *Un territoire composé de six unités paysagères*

Six grandes unités paysagères composent le paysage de La Roche-Bernard et son environnement immédiat.

L'implantation historique de la ville sur un promontoire dominant le fleuve et son développement récent composent les trois premières (U1-U3).

La coulée Laurent, les Pâtis et la Garenne (U4), le vallon du Rodoir (U5) et la rive droite de la Vilaine (U6) forment l'écrin paysager de la ville perçu depuis le fleuve et depuis le sud.



- U1 Le centre bourg*
- U2 Le vieux port*
- U3 Les quartiers résidentiels sur le plateau*
- U4 La coulée Laurent, les Pâtis et la Garenne*
- U5 Le vallon du Rodoir*
- U6 La rive droite de la Vilaine*

## U1 : le centre bourg, le quartier historique

Le centre historique possède une image très minérale, liée à un habitat dense.

Les venelles et les différents passages étroits participent au charme de la cité. Les bâtiments historiques, aux architectures parfois majestueuses, donnent aux espaces un caractère intemporel. Ces espaces principalement piétonniers, rendent les lieux agréables à parcourir notamment de part leur calme.

Sortie de la ligne de crête, les rues en pentes avec des vues plus ou moins dégagées participent de la même manière au charme de La Roche-Bernard.



## U2 : le vieux port

Avec le centre ancien ce quartier est l'un des symboles de l'identité de la Roche-Bernard, tant du point de vue historique qu'au niveau touristique (la plaisance).

Dans l'étier, le paysage bucolique est bordé d'un côté par un coteau aux ambiances naturelles (Férel) et, de l'autre, par le quai, ses anciens entrepôts et ses bâtiments contemporains. Le bâti ancien, adossé à l'éperon rocheux, offre la sensation d'un lieu niché dans son environnement.

Ici transparait le rapport étroit entre le fleuve et les constructions dont les façades ouvrent directement sur l'espace libre des quais. La fermeture des terrasses commerciales par des claustras et autres éléments empiétant sur les quais, dénature cette relation historique.



### U3 : les quartiers résidentiels

Au sein de cette unité, le tissu urbain est plus lâche et les jardins plus généreux. Ils débordent souvent sur le domaine public et participent ainsi au décor et à l'ambiance plus vivante de la rue. Les arbres et les haies apportent de la souplesse à la scène et sont en dialogue avec les volumes bâtis et les axes rectilignes

Les voies sont plus larges et les habitations sont souvent non contiguës et plus ou moins en retrait de l'axe de la voirie.



## U4 : la coulée Laurent, les Pâtis et la Garenne

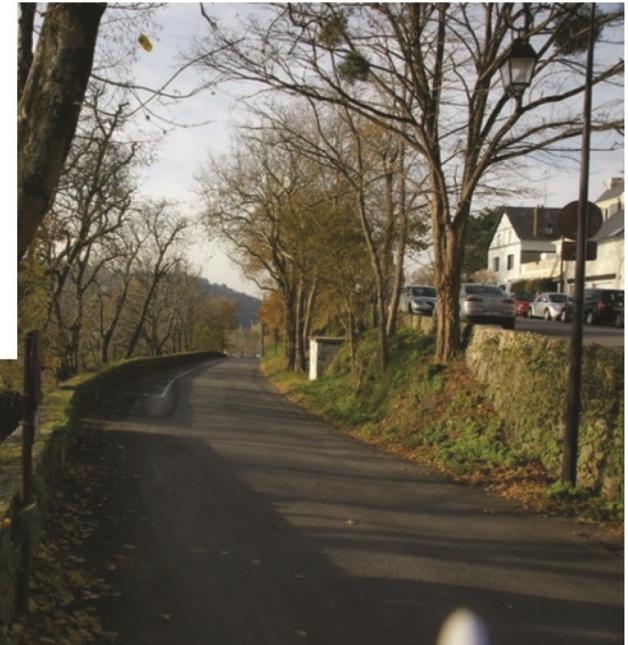


Ces espaces représentent la plus grande surface de nature au cœur de la commune. Cette unité englobe :

- la coulée Laurent dont la pente descend vers la rive du fleuve depuis la rue Crespel-de-Latouche ;
- le flanc sud-est de ce vallon adossé à la ville, qui supporte les terrasses-jardins traditionnelles ;
- la promenade de la Garenne qui se développe sur l'autre flanc au nord ;
- les «pâtis» qui autrefois occupaient en contrebas les rives de Vilaines : prairies humides et roselières qui ont laissé la place aux nouveaux équipements de loisirs, liés au développement du port de plaisance (cf. p.16).



Créés par à-coups et sans cohésion, les parkings, campings, aires de jeux, ... participent au morcellement paysager, écologique et hydrographique du vallon. L'enjeu sera de retrouver une cohérence paysagère à tous ces équipements.



## La promenade de la Garenne

### Éléments d'histoire

«Toujours faire une promenade après le dîner, cela facilite la digestion» écrit Flaubert en 1850 dans son *Dictionnaire des idées reçues*.

Les façons de se promener ainsi que les temps et les lieux de la promenade ne sont pas les mêmes dans les diverses classes de la société urbaine. Longtemps, ces lieux ombragés par des plantations d'arbres, sont réservés à l'élite aristocratique : rôle de représentation. La démocratisation commence cependant dès la fin de l'Ancien Régime, ouvrant aux habitants ces espaces à l'époque où se diffuse largement le discours sur les bienfaits hygiéniques du grand-air.

À La Roche-Bernard, la Garenne fut à l'origine un espace dépendant du château médiéval, choisi en raison de ses configurations topographiques pour élever des lapins. Comme à Vannes et dans d'autres villes bretonnes, l'usage y associe rapidement celui d'une promenade plantée. Depuis les allées aménagées en pente douce, un panorama remarquable sur la Vilaine s'offrait aux yeux des flâneurs. Ils y contemplaient les berges boisées de Marzan, les prairies et roselières des Pâtis et les terrasses jardinées de la ville.

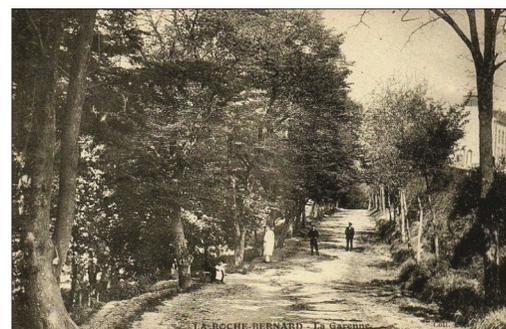
### Etat actuel

Aujourd'hui l'allée principale a laissé place à la voiture. Quelques allées subsistent toutefois mais les plantations dépérissantes mériteraient un plan de gestion et une restauration des ouvrages, en particulier les différents emmarchements associés aux rampes.

Dans le fond du vallon de la Coulée Laurent, les prairies et les jardins ont laissé la place à des équipements publics de loisirs, accompagnés de plantations d'arbres de haute tige qui referment les points de vue sur le grand paysage, depuis les rampes de la Garenne.



Extrait du plan cadastral v. 1835 (AD56, 3P 129)



La grande allée vers 1920 et panorama vers 1930 depuis la rue Crespel de Latouche

avec, en contrebas des allées plantées de la Garenne, les jardins potagers de la Coulée Laurent, les prés et roselières des Pâtis (cartes postales, col. part)

Les rampes de la Garenne et l'allée en fond de vallon aujourd'hui



## U5 : vallon du Rodoir

### Éléments d'histoire

En amont du lieu-dit La Voûte, le vallon du ruisseau du Rodoir accueillait jadis des activités liées à la présence de l'eau : moulin, tanneries et lavoirs. Le linge était mis à sécher sur les affleurements rocheux traditionnellement nommés dans la région : les grées. L'allée descendant au fond du vallon procurait des vues sur la ville.

Très tôt l'intérêt paysager de cet espace est reconnu par la création d'un site classé en 1908, destiné à protéger ce que l'on appelle alors «la promenade de La Grée». Il englobe aussi sur le coteau, partie des anciens jardins en terrasses et s'interrompt en limite de la route de Guérande.



Vue depuis Férel sur le versant nord du vallon, vers 1920 (carte postale, col. privée)

### État actuel

En fond de vallon une vaste zone humide qui le rend presque inaccessible l'a aussi protégé de l'urbanisation. Cet environnement forme une ceinture de nature et la jonction avec la commune de Férel. Sous la route, le ruisseau qui s'écoule par un pont assure un lien avec la Voûte et le fond du vieux port (p. 32 et 83).

Comme pour la promenade de la Garenne, la gestion des arbres et de la végétation spontanée qui borde l'ancienne allée, permettrait de retrouver des points de vues sur la ville et ses terrasses en jardins.

La résidence récente qui domine le site depuis la rue du Pertuichaud, est hors échelle.



## U6 : la rive droite de la Vilaine



La rive droite de la Vilaine est le fond de perspective de toutes les vues vers l'ouest depuis le rocher du Ruicard, le port de plaisance, la Garenne et la rue Crespel-de-Latouche.



Son caractère principalement naturel (forte présence de bois) participe au cadre bucolique de la vallée et forme un écrin de verdure.



## La place du végétal en ville

### Une colonisation végétale spontanée au cœur de la vieille ville

La nature tient dans l'espace urbain une place variable selon les quartiers. Aujourd'hui, l'espace contraint de la ville ancienne a poussé les habitants à investir les rues et les places. Hortensias, rosiers grimpants, glycines, s'intercalent entre les pavés et s'accrochent aux façades des maisons. La perméabilité des sols favorise la croissance des herbes folles et autres annuelles de jardin sur l'espace public.



*Un hortensia, passage de la Quenelle*



*Une glycine, rue de la Saulnerie*



*Les jardins en terrasses à l'arrière du qui Saint-Antoine*

Dans ces rues fortement appropriées par les habitants, il est plus délicat pour les services municipaux de la ville de trouver leur place. Parfois, certains massifs semblent envahir l'espace de la rue lorsqu'ils ne sont pas rattachés au bâti.



*Un massif déconnecté du bâti et du sol encombrant la rue.*



*Un massif cohérent avec le fleurissement des habitants*

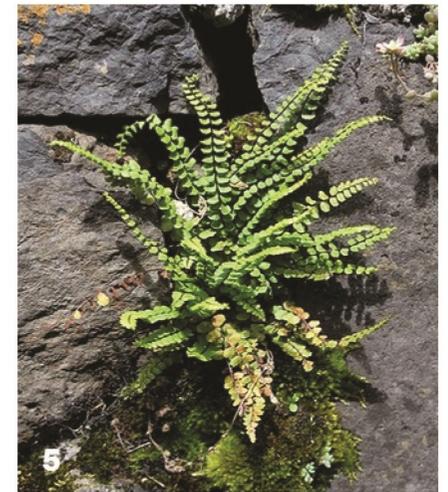
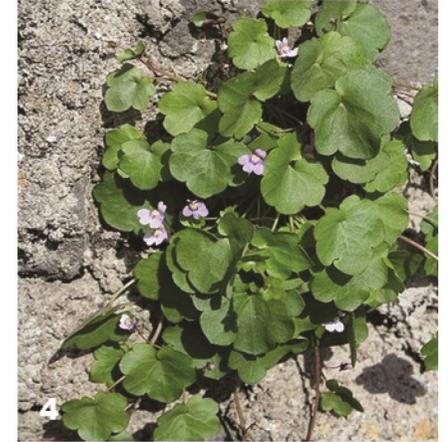


*Un massif d'accompagnement du parking de la place du Marché*

## Une colonisation végétale spontanée au cœur de la vieille ville

Les venelles offrent à la végétation des interstices favorables. Sur les murets et les escaliers de pierre se développent des fougères, des lichens, des mousses et annuelles.

Cette végétation spontanée qui s'imisce en ville (lorsqu'elle n'est pas détruite par des désherbants), constitue un corridor fondamental pour la faune et est bénéfique au développement de la biodiversité urbaine.



- 1 et 2 Venelle et promenade du Ruicard  
3 *Erigeron karvinskianus*  
4 *Cymbalaria muralis* (Linaire des murs)  
5 *Asplenium trichomanes* (Fougères)  
6 *Centranthus ruber* (Valériane)

## Les jardins en terrasses de la ville ancienne

Les maisons alignées à l'ouest de la rue Saint-James s'ouvrent également sur un jardin postérieur disposé sur le vallon Saint-Julien et la coulée Laurent. Ici, le parcellaire en lanière commande les dimensions des jardins.

Comme sur le flanc nord du vallon du Rodoir, ces jardins sont aménagés en fonction de la dénivellation du terrain ; des murs de soutènement qui atténuent la pente et retiennent les terres, composent une succession de terrasses à l'orientation favorable (sud ou nord-ouest).

A l'arrière de la maison et de sa cour postérieure se trouve le jardin d'agrément qui laisse plus ou moins rapidement place au jardin utile ou vivrier : potager et verger. Chaque jardin possède ainsi son cerisier, pommier ou prunier pour les fruitiers les plus représentés, et des carrés de plantations saisonnières.

Au fil du temps le rapport au jardin a évolué. Les potagers ont été délaissés au profit des jardins d'agrément. Cependant la structure de ces espaces à la topographie prononcée, est encore bien préservée de l'urbanisation, même si leur perception tend à disparaître sous la végétation qui provoque une fermeture visuelle.



Les jardins postérieurs de la rue Saint-James vers 1920 (carte postale, col. privée)



Les terrasses sud vues depuis la route de Guérande, vers 1920 (carte postale, col. privée) et aujourd'hui



Les jardins de la rue Saint-James

## La ville moderne, une végétation recluse dans les jardins

Le développement de la ville moderne sur le plateau s'est faite selon une trame ordonnée au sein de laquelle les jardins privés possèdent d'avantage d'espace. Ainsi les grands arbres des jardins participent-ils à la composition de l'arrière-plan de la rue.

Sur l'espace public la voiture conditionne la place du végétal : îlots plantés, massifs intercalés entre les places de parking ... En raison de l'imperméabilisation massive des sols et l'utilisation de produits phytosanitaires, la flore spontanée n'a pas sa place. Cette notion doit évoluer et tendre vers une biodiversité urbaine plus riche. L'acceptation des «mauvaises herbes» sur l'espace public mais aussi dans les jardins - selon de nouvelles pratiques de jardinage - est primordiale pour le respect de l'environnement.



*Le jardin de l'hôpital rue de Nantes*



*Un faux cyprès dans un jardin, au bout de la rue Saint James, marque le paysage de la rue grâce à sa silhouette imposante*



*Rue de Nantes*



*Rue Crespel de Latouche*



*Platanes de la place du Dôme*

## **Synthèse des enjeux paysagers au regard du développement durable**

L'implantation de La Roche-Bernard sur **un éperon rocheux en promontoire dominant la Vilaine** constitue l'identité de la ville. Le rapport étroit qu'entretient la ville avec le grand paysage lui confère sa singularité.

- => Préserver le front bâti de la vieille ville de toute construction neuve
- => Préserver les lignes de crêtes et l'écrin paysager
- => Maintenir des cônes de vue sur les environs : empêcher les arbres de pousser dans les fenêtres définies.
- => Proposer une promenade (circuit) avec des vues panoramiques identifiées, cartographiées et mises en évidence pour comprendre les composantes paysagères

La richesse patrimoniale La Roche-Bernard ne réside pas seulement dans la qualité architecturale du bâti mais également dans **la mise en scène végétale de la ville**.

- => Retrouver la cohérence des unités paysagères sur le plan historique, environnemental, écologique
- => Maintenir et développer l'appropriation des espaces publics par les habitants qui souhaitent participer à la mise en valeur de leur rue
- => Protéger la végétation remarquable (espaces publics et jardins privés)
- => Développer la biodiversité urbaine en favorisant les nouvelles pratiques de jardinage.

Le développement récent de La Roche-Bernard sur le plateau remet en question **le rapport étroit qu'entretient la ville avec le paysage**.

- => Accompagner le développement urbain
- => Veiller à l'intégration paysagère et architecturale des nouvelles constructions.



### Composants et caractéristiques du tissu et du bâti actuels

#### Les matériaux

Les matériaux et les techniques utilisés pour la construction du bâti ancien à La Roche-Bernard, sont essentiellement :

- Des maçonneries de moellons liées par un mortier de chaux ou de terre. Elles sont majoritaires dans le centre-ville ainsi que sur le port.  
Les performances thermiques de ces matériaux dépendent principalement de l'épaisseur des murs.
- Le bois ; il est principalement employé pour la réalisation des menuiseries extérieures et pour la réalisation des planchers et charpentes.
- Des enduits à la chaux, qui couvrent la totalité du bâti ancien. Il y a très peu de bâtiments avec des façades en pierres apparentes ; il est nécessaire de rappeler que l'enduit à la chaux, outre son rôle protecteur des maçonneries de pierre, est un isolant thermique et un régulateur d'humidité restituant la perméabilité des maçonneries.
- Les pierres de taille sont principalement utilisées en soubassement, en chaînage d'angles et en entourage de baies.
- L'ardoise, sert de matériau de couverture à presque la totalité du bâti.

Le bâti ancien a une bonne inertie et une bonne ventilation ; par contre, les points faibles quant à l'isolation sont les couvertures et les menuiseries.

Tous les matériaux sont recyclables et biodégradables ; leur durabilité dépend de leur entretien et d'un environnement stable. Ainsi l'imperméabilisation des sols (enrobés, béton) ou des murs (enduit ciment), peut engendrer des désordres collatéraux sur le bâti ancien.

#### La morphologie de la ville

La morphologie de la ville, caractérisée par un tissu urbain dense et continu, composé le long de rues étroites, participe à réduire la déperdition de chaleur en offrant une bonne protection aux vents.

Les implantations en mitoyenneté le long des rues améliorent la qualité thermique des habitations.



## État initial de l'environnement dans le périmètre de l'AVAP



Commune de La Roche-Bernard  
Espaces naturels Sensibles du département

Le périmètre de l'AVAP recouvre la totalité du territoire dont sont exclus les trois sites classés : la promenade de la Grée, la promenade du Ruicard et le vieux rocher du port (arrêté du 20 juillet 1908).



Promenade de la Grée

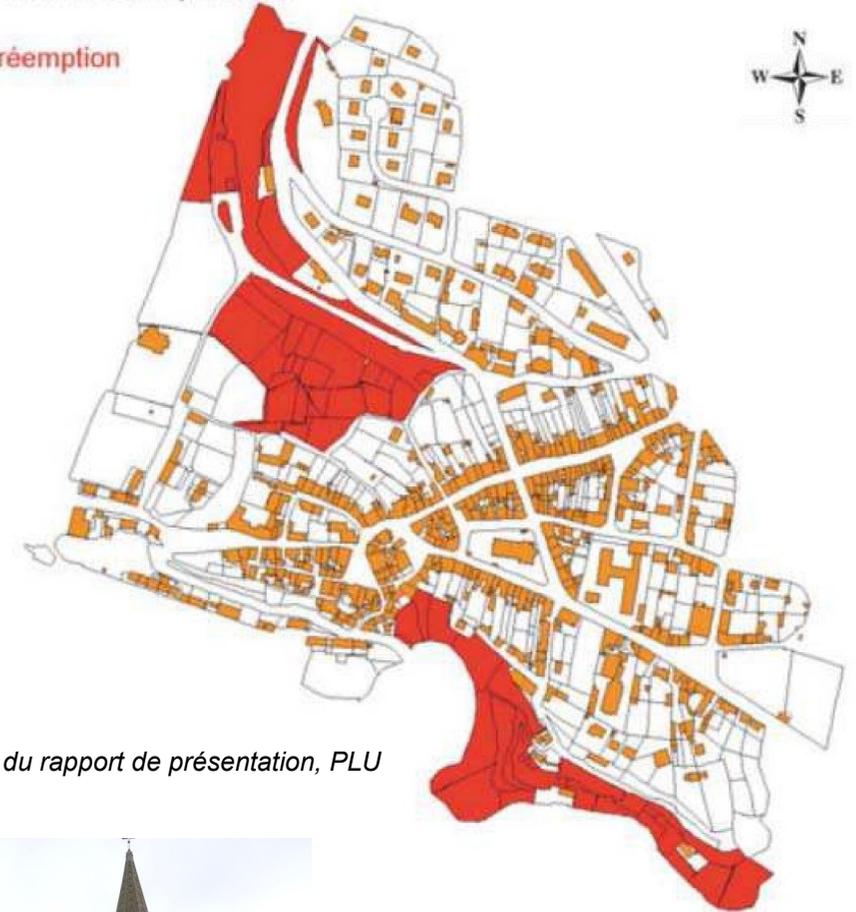


Vieux rocher du port

Par contre cette aire concerne plusieurs zones dont les enjeux environnementaux sont importants et soumis à la réglementation.

- Des espaces naturels sensibles
- Le Conseil Général a défini des zones de préemptions sur la commune de La Roche-Bernard. Une partie du territoire de la commune est inscrit en tant que E.N.S. (Espace Naturel Sensible).
- Une ZNIEFF de type 1  
La znieff de type 1 est dans le périmètre de l'AVAP, elle concerne les combles de l'église Saint-Michel.  
Il s'agit de l'une des 6 colonies de reproduction de grands murins (*Myotis myotis*) actuellement connues en Bretagne. Ce gîte abrite environ 17 % de l'effectif reproducteur régional de l'espèce. Le site est donc d'importance régionale pour une espèce inscrite à l'annexe 2 de la directive Habitats et qui a subi une diminution de ses effectifs en Europe de 80 % depuis le début des années 1960.  
Pour la préservation de cette colonie à La Roche-Bernard, il importe en particulier d'éviter tout dérangement durant la période de reproduction.

Zone de préemption



Carte extrait du rapport de présentation, PLU



- Un site Natura 2000  
Site d'importance Communautaire n° FR 5302001 –  
« Chiroptère du Morbihan » qui correspond aux  
combles et clocher de l'église
- Des zones humides inventoriées au titre du SAGE  
Elles correspondent aux anciennes prairies en rive de la  
Vilaine, il existe actuellement une pièce d'eau et une zone  
de parking délimité par des remblais.  
La fontaine lavoir de la Garenne (ancienne fontaine Rol-  
land) alimente en eau ces anciennes prairies.
- Il faudrait ajouter le fond de l'Etier, site du port histo-  
rique et le quartier dit de la Voûte bordé par le ruis-  
seau du Rodoir en limite communal avec Férel.



## *Capacité du bâti ancien à recevoir des installations liées aux énergies renouvelables*

Si une AVAP a pour vocation de préserver le patrimoine paysager et de promouvoir un développement respectueux de l'environnement, elle prend aussi en compte la qualité des architectures et la morphologie urbaine ou encore les matériaux et techniques de construction traditionnels. Cette vision élargie de la notion de patrimoine permet de conserver toutes les composantes d'un territoire mais elle demande une réflexion et des compromis pour que la préservation de l'une de ces composantes ne se fasse pas au détriment d'une autre. Selon l'intérêt du bâtiment et sa situation dans le tissu urbain ou le paysage, toutes les techniques d'exploitation des énergies renouvelables et celles visant à améliorer l'isolation de l'habitation ne pourront être autorisées à l'intérieur du périmètre de l'AVAP.

- Le site concerné est situé sur un promontoire dominant le fleuve Vilaine, et de par les différents cônes de vue engendrés par la topographie, l'ensemble de l'aire est visible. Cette configuration donne une importance particulière aux toitures dont l'impact visuel est fort. Les matériaux, les teintes et tous les éléments rapportés (cellules photovoltaïques, capteurs, toiture végétalisée, etc.) nuiraient à l'homogénéité des couvertures en ardoises de la ville. Ils seraient en revanche mieux intégrés dans le secteur paysager des jardins et le secteur n°3 en les plaçant dans les jardins non visible du domaine public.
- Les alignements urbains de la ville sont un élément important de son identité. Cette cohérence et cette linéarité pourraient être dégradées par une isolation par l'extérieur ou des panneaux posés en façade qui masqueraient les encadrements des baies et les modénatures, et introduiraient des ruptures dans l'alignement. De plus, cette isolation n'est pas toujours possible sur ces façades construites en limite de parcelle puisqu'elle empiéterait sur l'espace public.
- Les bâtiments remarquables et caractéristiques, identifiés dans l'aire de protection, sont soumis à des mesures de conservation plus strictes pour que soient préservés la volumétrie, la composition, les modénatures et les matériaux. Certaines techniques et installations nuisent à la compréhension et à la mise en valeur de ces éléments représentatifs du patrimoine bâti de La Roche-Bernard. Isolation par l'extérieur, triple vitrage (modifie la section des menuiseries), vitrages réfléchissants, capteurs en façade, etc., ne sont pas envisageables sur ces bâtiments.



# RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES

---

## BIBLIOGRAPHIE

CLOSMADÉUC (de) Gustave, *La Roche-Bernard*, Vannes, 1912.

LE BRETON Henri, *La Roche-Bernard, un joli coin de Bretagne*, 2 tomes, Vannes, 1919-1921.

LE LANNOU Maurice, *Géographie de la Bretagne*, 2 vol., Rennes, 1950-1952

LE MENÉ Joseph-Marie, *Histoire des paroisses du diocèse de Vannes*, 2 vol., Vannes, 1892-1894, t.II, p. 306-313.

MAITRE Léon, *L'ancienne baronnie de La Roche-Bernard*, Nantes, 1893.

PASGRIMAUD Joseph et CHATAL Michel, *La Roche-Bernard, mille ans d'histoire du premier viking aux nouveaux marins*, La Roche-Bernard, 1988.

ROSENZWEIG Louis, *Répertoire archéologique du département du Morbihan*, Paris, 1863, col. 205-208.

ROSENZWEIG Louis, « Archives communales de La Roche-Bernard », *Annuaire du Morbihan*, 1880, p. 1-20.

ROY Maurice, « François de Coligny d'Andelot, son monument funéraire à la Roche-Bernard, œuvre de Jean II Juste », *Gazette des Beaux-Arts*, n°106, Paris, 1931, p. 1-17.

SAGERET Emile, « Excursion à La Roche-Bernard », *Bulletin de la société polymathique du Morbihan*, Vannes, 1912.

*Le Ruicard*, revue d'histoire locale fondée en 1977 à l'initiative de l'A.S.P.H.A. de La Roche-Bernard. Directeur de la publication : Michel CHATAL.

## ARCHIVES

### Archives municipales de la Roche-Bernard (AMRB)

- 2L 11 : biens communaux, aliénations, acquisitions (1830-1960)
- 1N 3 : biens communaux, aliénations, acquisitions (1840-1960)
- 2D 9 : diverses aliénations, acquisitions, alignements (1840-1980)
- 2Z 2 : port de La Roche-Bernard (1850-1950)
- Plans non cotés, dont un plan de la ville du début du 19<sup>e</sup> siècle (une seule planche), un plan d'alignement de 1857.

### Archives départementales du Morbihan (AD56)

- 1Fi 341 : plan de situation du pont de La Roche-Bernard en 1841
- 9Fi : cartes postales
- 3Es 195 : archives communales déposées, banlieues (routes de Vannes et Redon) 18<sup>e</sup> siècle, bâtiments et biens communaux (église, presbytère, hospice, champ de foire) 19<sup>e</sup> siècle.
- 2O 195 : administration des communes, baux des pâtis et de la Garenne 18<sup>e</sup> siècle ; bâtiments et biens communaux 19<sup>e</sup> siècle (démolition des halles, nouvelle église, aménagement de la place de l'église, mairie, nouveau cimetière, écoles) ; aliénations, acquisitions et alignements 19<sup>e</sup> et début 20<sup>e</sup> siècles.
- 3P 129 : plan cadastral de la commune de La Roche-Bernard, sans date (vers 1835)
- S 120 : pont suspendu de La Roche-Bernard (1823-1838)
- S 174 : port de La Roche-Bernard (1840-1915)
- S 191 : route nationale n°165 (1806-1914)
- S 222 : port de La Roche-Bernard (1849-1921)
- S 407 : route départementale n°9 (1839-1887)

### Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (AD35)

- 1Fi 879 : *Port de La Roche-Bernard*, lithographie de L-A Asselineau, vers 1850.
- 1Fi 880 : *Pont de La Roche-Bernard sur la Vilaine*, P. Hawke (dessin), lithographie milieu 19<sup>e</sup> siècle.

## Archives départementales de Loire-Atlantique (AD44)

Série B, cours et juridictions d'Ancien Régime.

- B 1881 : minus et déclarations de la baronnie de la Roche-Bernard en 1419 suite au décès de Raoul de Montfort ; et en 1544 par Guy de Laval. L'étude de ces déclarations qui énumèrent les recettes perçues sur le territoire de la ville, sur les maisons et les jardins des habitants, les coutumes (passage du bac, cohue, recettes des foins des Pâtis, de la Garenne ...) a permis de construire une approche topographique globale des quartiers dans leur environnement proche, restituée sous la forme d'une carte schématique de La Roche-Bernard vers 1550.

## DOCUMENTATION DES SERVICES

### Service territorial de l'architecture et du patrimoine du Morbihan (STAP-56)

- Archives photographiques des années 1960, 1963, 1968, 1973, 1976 et 1977.
- Dossiers sites classés : une notice illustrée de septembre 1978.
- *Commune de La Roche-Bernard, zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager*, rapport de présentation, plans et règlement, par Bernard AUBERT, urbaniste, mai 2003.

### Direction régionale de l'Environnement (DREAL)

- *Sites protégés du Morbihan*, dossier cartographique (DIREN), août 1996.

## DIVERS

### Musée de la Vilaine maritime

Musée associatif situé rue du Ruicard à La Roche-Bernard.  
Collections et actions liées à la valorisation des traditions maritimes, fluviales et rurales du pays de la Roche-Bernard.

